58e ANNEE (6e SÉRIE) N° 19 6 MAI 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Fondé en 1879 par Mgr F. PERRIOT

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

PROPERTY OF WESTON COLLEGE LIBRARY WESTON, MASS.

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : **R. DESVOYES**

Toutes les lettres doivent être adressées à : Monsieur le Directeur de L'AMI DU CLERGE, à Langres (Haute-Marne)

Chèques postaux : Nancy 21.88

PRIX DES ABONNEMENTS :

FRANCE et UNION FRANÇAISE

Doctrine seule. . ... **200 fr.**
Doctrine et Prédication .... **300 fr.**

ETRANGER

Voir les conditions détaillées sur la couverture des 22 et 29 avril.

On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS-8e.

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Luther et l'Evangile, 289. — II. Le problème juif, 291. — III. La religion de Pasteur, 294. — IV. Preuves de l'existence de l'âme ? 296. — V. Le drame de Prague, 297. — VI. La peur vaincue, 298. — VII. Soutenance de thèse sur Ste Catherine de Sienne, 300.

Questions de Science ecclésiastique. — Un curé peut-il biner, ou même faire biner ou triner son vicaire et refuser à un prêtre de passage de célébrer une des messes de la paroisse ? 301. — Peut-on garder les honoraires des messes qui devraient être célébrées *pro populo* à dates fixes, en reportant la célébration de ces messes le dimanche, comme messes de binage, sans honoraires ? 302. — Pour des mariages mixtes, peut-on revêtir le surplis ? l'étole ? bénir les anneaux ? 302.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : R. Jacquin, V. Monachino, 303 ; A. Chevrier, J. de Mailly, A. de Sadourdin, 304.

PREDICATION

Dominicales liturgiques. — XXI. *Fête du Sacré-Cœur de Jésus :* Il faut qu'il règne ! 129.

Retraite de Communions solennelles. — XI. Les perspectives éternelles, 131 ; — XII. La Sainte Vierge, 132.

Entretiens sur l'Action Catholique. — XVIII. Les milieux sociaux ; leur sens providentiel, 132.

Pour la fête des Mères. — La grandeur de la mère, 134.

La Sanctification de la journée. — X. *Les exercices de piété* (suite) : Le signe de Croix, 135.

PETIT COURRIER

Q. — 1° Quel livre acheter pour avoir une *vie détaillée* de Jeanne d'Arc ?

2° Connaissez-vous un sermonnaire *moderne*, à fond dogmatique et moral, — actuel, — sur les dimanches et les fêtes de l'année ?

R. — 1° Prenez Mgr H. Debout, *Jeanne d'Arc*, 2 vol. illustrés, Paris, Bonne Presse, récit détaillé, vivant ; — Cal Touchet, *La Sainte de la Patrie*, 2 vol., Lethielleux, captivant, peut-être trop oratoire ; — G. Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, 1 vol. in-8, Paris, Plon (1911) : ouvrage très documenté, reconstituant bien l'ambiance historique, à compléter par *Jeanne d'Arc après cinq cents ans*, Plon (1929) ; — Petit de Julleville, *Jeanne d'Arc*, colle. « Les Saints », Gabalda, 1900. — Il vient de paraître une *Jeanne d'Arc* de Lucien Fabre (Tallandier), mais je ne la connais que par les comptes rendus d'autres revues et quelques-uns font des réserves.

2° Chan. Basseville, *Instructions pour les Messes du Dimanche*, 8 vol. in-12, Lethielleux, souvent signalés par l'*Ami ;* — H. Chevré, *Mon curé parle*, 3 vol. in-12, Beauchesne.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer si S. Séverin, évêque de Cologne, qui était aquitain, est revenu mourir à Bordeaux ? Faut-il le compter au nombre des évêques de cette ville ?

R. — S. Séverin, évêque de Cologne, revint à Bordeaux, pour lutter contre l'arianisme. Il y mourut vers 408. Ses restes furent transportés à Cologne vers 411 (Dom Baudot, *Dict. d'Hagiographie*). Fête le 23 octobre.

Ne pas le confondre avec S. Séverin ou Seurin, 4e évêque de Bordeaux, fêté le même jour.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer des fabricants de *chaises d'église ?*

R. — Borderieux et Gaillard, 127, Faubourg Saint-Antoine, Paris-11e ; — J. Verron, à Meuvy-en-Mauges (Maine-et-Loire) ; — Lenclos, à Beuvry (Pas-de-Calais) ; — la maison Stella, Labruguière (Tarn) ; — Aumon, 113, rue du Général Buat, Nantes (Loire-Inférieure) ; — Ruaud, à Marans (Charente-Maritime).

Q. — Un très vieil abonné vous demande s'il existe une sainte Ingrid ?

R. — Nous n'en connaissons pas, ni rien qui ressemble à ce nom dans les répertoires hagiographiques.

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse exacte d'un ouvrage que j'ai eu entre les mains avant guerre, mais que je ne puis retrouver : j'en ai oublié le titre ; il s'agissait d'une étude doctrinale sur Bossuet ?

R. — Il s'agit sans doute de l'ouvrage suivant dont nous signalons volontiers la réapparition et qui, avant la guerre, a été très demandé par les prêtres et les élèves de nos grands séminaires, puisque « il y a tout à gagner à choisir Bossuet pour maître quand on veut apprendre à penser et à écrire. » (Calvet) : Abbé G. Sepiéter, curé de St-Michel, 245, rue Jouffroy, Roubaix (Nord), chèq. post. Lille 216.36, *La Doctrine catholique tirée des œuvres de Bossuet* (Dogme, Morale, Moyens de salut : Plan du catéchisme), un vol. de XXX-534 p., — *La Vie chrétienne tirée des œuvres de Bossuet* (origine de la vie surnaturelle, nature, moyens pratiques, perfection, fin et couronnement de la vie chrétienne), un vol. de XXXI-584 p., — chaque vol. : 180 f. franco. Conditions spéciales pour les séminaires.

Q. — Je ne trouve plus de livrets destinés aux familles qui assistent aux ordinations. En connaissez-vous ?

R. — Une excellente brochure de 32 p., prix 20 f., vient de paraître chez Enault, 77, rue de Rennes, Paris-6e (2e édit.) : le *Cérémonial des Ordinations*, par M. Robert Lesage, Cérémoniaire de S. Em. le cardinal Suhard. Tous les rites y sont décrits avec soin, les textes principaux traduits en français, le format très pratique.

Voyez aussi l'ouvrage classique *Les Etapes du Sacerdoce*, par R. Dubosq, in-16 de 290 p., ou édit. abrégée, 144 p., Desclée (prix : 90 et 55 f. en décembre 1947 ; à majorer d'au moins 50 0/0).

De M. R. Lesage, signalons aussi (même adresse), une brochure in-8 de 16 p., 20 f., *Le sacre d'un évêque*, excellent guide pour suivre les cérémonies.

Q. — A propos d'un divorcé que je suis forcé de laisser enterrer civilement, on me ressasse : « L'Eglise ne pardonne pas ; — On enterre à l'église les voleurs, les assassins... et quand une femme se conduit mal, on doit la garder, ou rester sans une remplaçante, etc. etc. » Où trouverais-je les matériaux d'une conférence pour répondre à tout cela et aux autres objections semblables, et pour montrer la malfaisance du divorce, et l'utilité sociale de l'intransigeance de l'Eglise.

R. — Prenez d'abord l'encyclique *Ca ti Connubii* (édit. de la Bonne Presse, ou édit. de l'Action Populaire, chez Spes) ; — puis les travaux de l'A. M. C. : *L'Eglise et le mariage*, in-8 de XII-210 p., 1938, — *La vie chrétienne et le mariage*, in-8 de 232 p., 1939, aux Edit. Familiales, 86, rue de Gergovie, Paris-14e ; — R. P. Carré, *Compagnons d'éternité*, in-8, édit. du Cerf ; — R. P. Coulet, *L'Amour et le Foyer*, in-12, Spes ; — R. P. Bessières, *Le Mariage, grandeurs et servitudes*, in-12, Spes. — Puis, à la lumière de toutes les réflexions que vous aurez puisées dans l'un ou l'autre de ces ouvrages, revoyez votre Théologie morale.

Q. — Ici, après la prière indulgenciée : « O bon et très doux Jésus », on dit 5 fois le *Notre Père*, le *Je vous salue Marie* et le *Gloire au Père...* — Ailleurs on réduit à 3 *Pater* et 3 *Ave* suivis d'un *Gloria Patri*. — J'ai même rencontré 1 *Pater*, 1 *Ave*, 1 *Gloria Patri*.

Quelle est la règle actuelle ? — Quel est le minimum requis ?

R. — Il serait bon que les éditeurs mettent leurs indications en accord avec les décisions romaines.

Pour la prière « *O bon et très doux Jésus...* », la rubrique porte ce qui suit :

Fidelibus, supra relatam orationem coram Jesu Christi crucifixi imagine pie recitantibus, conceditur :
Indulgentia decem annorum ;
Indulgentia plenaria, si præterea sacramentalem confessionem instituerint, cælestem panem sumpserint et *ad mentem S. Pontificis* oraverint (S. C. Indulg., 31 jul. 1858 ; S. Pæn. Apost., 2 febr. 1934). *(Preces et pia opera*, n. 171, p. 110).

Que faut-il entendre par « prières *ad mentem S. Pontificis* » ? Voici la décision de la S. Pénitencerie, du 20 septembre 1933 :

« ...clausulæ vero « precandi ad mentem S. Pontificis » plane satisfieri adjiciendo ceteris operibus præscriptis recitationem ad eam mentem UNIUS, ut aiunt, *Pater, Ave* et *Gloria*, relicta tamen libertate singulis fidelibus, ad normam can. 934, § 1, quamlibet aliam orationem recitandi... » (cf. *Ami*, 1933, p. 743-44).

Il suffit donc de *réciter* UN *Pater, Ave* et *Gloria ;* mais il n'est pas défendu d'ajouter d'autres prières, ou de réciter davantage de *Pater, Ave* et *Gloria*.

Rappelons que pour l'indulgence de la Portioncule, ainsi que pour celle du 2 Novembre applicable aux défunts, *il faut* réciter SIX *Pater, Ave* et *Gloria*.

Q. — Il m'a été dit que les spectacles charitables ne sont pas tenus à l'impôt. *L'Ami* pourrait-il me dire si le renseignement est exact ?

R. — Voici une décision judiciaire récente sur quoi se base, sans doute, celui qui vous a renseigné :

Le tribunal correctionnel de Mayenne, le 28 janvier 1948, a décidé :

« que les spectacles échappent à l'impôt, même si le public y est admis moyennant paiement, dès lors qu'aucun but commercial n'est poursuivi dans leur organisation et que celle-ci ne présente aucun caractère de permanence ou de périodicité.

Il en est ainsi spécialement de deux représentations théâtrales données au bénéfice d'une œuvre de charité.

Mais la déclaration préalable sur timbre doit être faite, vingt-quatre heures avant, à la Recette buraliste la plus proche. »

Le curé de Sainte-Anne de Marrillé a été acquitté pour le 1er chef mais condamné pour omission de la déclaration *(Dalloz pratique*, 8 avril 1948, p. 175).

R. P. Raoult, S. M. — **Vers les cimes avec Notre Dame.** — In-24 de 106 p., 70 f. (remises par quantités). — Chez l'auteur, 24, Cours Pasteur, Bordeaux, 1948.

L'auteur a en vue les adolescents et ambitionne de leur faire connaître et aimer Marie. Il raconte sa vie d'après l'Evangile, explique ensuite ses titres et privilèges, la montre en rapports constants avec l'âme des jeunes, fait connaître enfin les principaux types de culte qu'on lui rend.

C'est là un vrai *Manuel marial* pour les jeunes gens de nos Collèges catholiques et de nos œuvres de jeunesse.

58e ANNEE (6e SÉRIE) — N° 19 — 6 MAI 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Luther et l'Evangile. — II. Le problème juif. — III. La religion de Pasteur. — IV. Preuves de l'existence de l'âme ? — V. Le drame de Prague. — VI. La peur vaincue. — VII. Soutenance de thèse sur Sainte Catherine de Sienne.

I

Sous le titre, *Luther et l'Evangile*, le P. Th. G. Chifflot, O. P., nous apporte dans *La Vie Intellectuelle* de mars 1948, une étude qui, dès le principe, attire l'attention. Cette étude se rattache explicitement à « la semaine de prières pour l'Unité ». On nous y invite à être « attentif aux mouvements profonds qui se manifestent chez nos « frères séparés. » Or, nous dit-on :

> « On ne peut contester que ne s'affirme actuellement chez les protestants un « retour aux réformateurs » et par conséquent à Luther. En même temps, plusieurs catholiques comme Lortz, Hessen et leurs lecteurs font la « découverte » de Luther. »

Qu'il nous soit permis de dire, franchement et simplement, ce que nous pensons, à notre tour, de cette tentative.

Il est clair, avant tout, que sur le but à atteindre, nous sommes en plein accord avec les promoteurs de la semaine pour l'Unité. Rien de plus désirable que cette unité. « *Un seul berger, un seul bercail !* » Suprême désir du Christ, notre divin Sauveur ! Mot d'ordre impérissable qu'il nous a laissé et que nous ne devons jamais perdre de vue. Oui, pour l'unité, nous devons être prêts non seulement à prier durant la « semaine de l'unité », mais durant toute l'année. Nous devons être prêts à souffrir, à réparer, à mourir au besoin, si Dieu nous y appelle.

Mais cela étant bien établi et bien assuré, il faut, croyons-nous, dire également que le moyen indiqué n'est pas heureux. Si l'histoire des relations entre catholiques et protestants démontre quelque chose, c'est que tous les rapprochements qui ont pu s'établir, tous les progrès accomplis dans le sens d'une meilleure compréhension mutuelle, tous les espoirs par conséquent d'une reconstitution de l'unité, l'ont été en s'éloignant des méthodes, des doctrines, des procédés de Luther et des autres « réformateurs » du XVIe siècle. S'il y a quelque chose à déplorer, dant l'attitude des protestants à l'égard des catholiques et dans celle de certains catholiques à l'égard des protestants, c'est la haine réciproque, c'est le refus de se comprendre, de se traiter équitablement, avec modération et justice. Mais de quel côté a explosé la haine ? Qui a été responsable de tant d'outrages, de tant de malédictions contre l'Eglise de Rome si ce n'est Luther et ceux qui l'ont suivi ? Revenir à Luther peut-il signifier autre chose que revenir à cette violence, à cette dissidence mortelle, à ce séparatisme irréconciliable ? L'esprit de Luther, et ses œuvres et son histoire, ne permettent pas de croire qu'un retour à Luther puisse être utile à la cause sacrée de l'unité chrétienne. Nous sommes d'accord s'il s'agit de traiter Luther avec équité, avec impartialité, et même, si l'on veut (pour employer une expression que j'ai employée moi-même, il y a quarante ans déjà), « avec une sympathie méthodique », en essayant de nous mettre à sa place, de vivre sa vie agitée, troublée, tourmentée, tumultueuse, pour la comprendre, la replacer dans son cadre, dans son temps, avec ses remous, avec la vase remontant des fonds sur lesquels se livraient ses combats. Mais ce n'est pas le moins du monde pour nous mettre à son école. S'il s'agit de son destin éternel, Luther appartient à Dieu. S'il s'agit de son rôle sur la terre, il appartient à l'histoire. Il convient dès lors de lui appliquer les méthodes sereines de l'histoire la plus attentive et la plus soigneuse qu'il se peut. Il faut dire de lui et le bien et le mal, et laisser parler les faits eux-mêmes. Mais nous sommes trop loin de lui, à tous égards, pour que son souvenir contribue à rapprocher ces fervents chrétiens d'aujourd'hui — et je comprends parmi eux tous nos « frères séparés » de bonne foi, qui sont légion — dont les mains se cherchent à tâtons et voudraient se rejoindre par-delà les malentendus et les ressentiments du passé. Si nous devons nous unir, comme Jésus nous y convie, c'est dans l'étude des Ecritures, c'est dans la communion aux grandes gloires de l'histoire chrétienne, et cette union se fera, non point par Luther, mais en dépit de Luther.

Mais sortons de ces généralités et essayons de peser les arguments qui nous sont ici présentés, pour nous faire admettre qu'une « confrontation avec Martin Luther » peut nous servir, à nous, catholiques, à une meilleure « prise de conscience ».

Le P. Chifflot commence par dire nettement :

> « L'Eglise catholique a condamné Luther et tout catholique souscrit à cette condamnation. L'effort de Luther a abouti à déchirer la chrétienté par ce que nous nommons l'hérésie luthérienne et il nous faut donc reconnaître — encore que nous n'ayons pas à désigner et à mesurer les culpabilités — que le péché y a été mêlé. »

C'est bien. Mais cela dit, le R. P. essaie de nous dire ce qui, chez Luther, peut nous être utile et bienfaisant. Il prend Luther surtout *avant sa rupture*, donc Luther encore catholique, au moins d'intention, même si déjà, sans le savoir ni le vouloir, il a franchi les limites de l'orthodoxie. Que voyons-

nous, autour de 1516, dans le couvent des augustins de Wittenberg, où Luther vit, écrit, enseigne ?

« Nous y trouvons un homme aux prises avec le mystère du salut, une grande âme tragique, traversée des souffles de l'Ancien et du Nouveau Testament. »

Cet homme a fait l'expérience du péché et de la colère de Dieu. Mais il a compris que le Fils de Dieu était venu sauver ce qui était perdu, que la grâce avait surabondé où le péché avait abondé.

Jusqu'ici rien de nouveau. Luther n'a fait ces découvertes que pour son propre compte, comme chacun de nous doit les faire, avec toute l'intensité et le sérieux dont il est capable. Mais nous n'éprouvons absolument pas le besoin de nous mettre à l'école de Luther pour de telles expériences. Pourquoi ? Parce que tout ce qu'il dit de bon, nous le trouvons encore bien mieux dit et avec plus d'autorité, avec des accents plus justes, plus émouvants, plus contraignants, dans notre grand passé catholique, qui se confond avec l'authentique passé chrétien : dans l'Evangile, dans saint Paul, dans saint Jean, dans saint Augustin et tant d'autres. Vouloir à toute force nous mettre à l'école de Luther serait rechercher une pièce d'or que nous possédons déjà, sans alliage et sans souillure, dans un monceau ou plutôt dans une gangue d'impuretés. Et le R. P. est bien obligé de dire comme nous. Il nous propose un rapprochement — bien inattendu certes — entre Luther et le « pauvre publicain » de l'Evangile. Après avoir fréquenté Luther et ses œuvres un peu plus de quarante ans, — et assurément sans colère comme sans haine, quoique non sans tristesse, — je dois dire que rien ne me donne moins l'idée de l'attitude du publicain que celle de Luther. Est-ce comme on essaie de nous le dire, parce que Luther a poussé la conscience intime du péché jusqu'à l'identifier à la nature même, qu'il faudrait le regarder comme « un publicain sincère » ? Pas le moins du monde. Et c'est ici que je ne comprends pas que notre auteur n'ait pas dit, au moins en deux lignes, que Luther *détruit le péché* en l'exagérant. Il le détruit en supprimant le libre-arbitre, sans lequel il ne saurait y avoir de péché. Luther fait de l'homme un malheureux, mais un malheureux irresponsable, puisqu'il en fait l'esclave du serf-arbitre. Du même coup, il fait de Dieu un abominable tyran, en admettant qu'il sauve arbitrairement les uns, en leur donnant la foi qui justifie sans les œuvres, et en châtiant les autres, qui n'en peuvent mais, en raison de péchés qu'ils ne pouvaient pas ne pas commettre. Ce qu'on ne comprend pas, c'est qu'on ait même pu écrire cet article sans mentionner une seule fois la doctrine luthérienne essentielle : *celle du serf-arbitre*, qui remonte sûrement déjà à 1516, date où l'on se place pour essayer de recueillir quelques enseignements qui seraient utiles en se mettant à l'école de Luther.

Et après tout, ce qu'on doit reprocher à Luther, ce n'est pas son erreur, mais son obstination. A lui comme à tout le monde, plus qu'à tout le monde peut-être, il convient d'appliquer le proverbe : *errare humanum est, perseverare diabolicum*. Quand Luther mourut le 18 février 1546, le concile universel était réuni à Trente, depuis le 3 décembre précédent. Mais Luther, loin d'accepter d'avance le verdict de l'Eglise et bien qu'il eût le premier lancé un appel au Concile général, dès 1518, avait rassemblé ses dernières forces pour couvrir la papauté et le concile des plus inadmissibles injures [1].

Le R. P. Ch. emprunte à cette dernière période de la vie de Luther un mot qui pourrait nous donner une idée avantageuse de Luther, à la veille de sa mort. Il écrit en effet :

« Evangélisés, baptisés, communiés, guidés par l'Esprit dans les œuvres de la foi, nous n'en serons pas moins (selon Luther) restés, au jour de notre mort, péché et *rien que* péché. « Nous sommes des mendiants, voilà la vérité », dira Luther en ses derniers jours, et cette parole nous touche encore au plus profond... » [2].

Il y a là un peu d'exagération. Replaçons en effet le mot de Luther dans son contexte. Après sa mort, son « famulus », Johann Aurifaber, trouva sur sa table de travail un bout de papier portant quelques notes ; il en prit copie, tandis que le docteur Justus Jonas gardait l'original. Les notes de Luther étaient en latin, sauf le mot « Nous sommes des mendiants », qui était en allemand. Voici le contenu intégral du bout de papier :

« Nul ne peut comprendre Virgile, dans les Bucoliques et les Géorgiques, s'il n'a été cinq ans pâtre ou agriculteur.

Cicéron dans ses Lettres... ne peut être compris de personne s'il n'a été vingt ans occupé dans quelque fonction publique insigne.

Que nul ne s'imagine qu'il a pu s'approprier un goût suffisant des saintes Ecritures, s'il n'a gouverné les Eglises durant cent ans.

C'est pourquoi, il y a un grand miracle : 1. de Jean-Baptiste ; 2. du Christ ; 3. des Apôtres.

Quant à toi : « n'essaie pas de refaire la divine Enéide, mais courbe-toi pour en adorer jusqu'aux traces » (allusion à Stace).

Nous sommes des mendiants : voilà la vérité. »

Que cela soit piquant, original, j'y consens. Mais que cela nous « touche au plus profond », c'est beaucoup dire. D'autant que la seule pensée que l'on retient en la détachant un peu artificiellement de son contexte n'est pas de Luther. Elle se trouve en saint Augustin. Le grand docteur, faisant un sermon sur la prière (sermon 62, 1-12), rappelait d'abord le précepte du Christ de beaucoup prier (Matthieu, VII, 7-11), puis il ajoutait :

« Si vous voulez avoir la justice, soyez le mendiant de Dieu, qui vous avertit dans son Evangile de demander, de chercher, de frapper à la porte. Il connaît son mendiant et c'est lui, le père de famille, le riche inépuisable, dans le domaine du spirituel et de l'éternel, qui vous exhorte et vous dit : « Demandez, cherchez, frappez : *Celui qui demande reçoit, celui qui cherche trouve, à celui qui frappe il sera ouvert*. »

[1] Sur tout cela, qu'il nous soit permis de renvoyer au volume qui vient de paraître (t. XVII de l'*Histoire de l'Eglise*, Martin-Fliche) : *L'Eglise au temps du Concile de Trente*, par L. Cristiani. On y verra non seulement les condamnations qui ont frappé les doctrines de Luther, mais encore et surtout la victorieuse réplique de l'Eglise catholique aux accusations passionnées des « réformateurs », par la plus magnifique floraison de sainteté !

[2] Je signale à l'auteur que l'une au moins de ses références est fausse, car il cite Enders, *Briefwechsel*, XXII, 60. Or, Enders n'a en tout que 18 volumes. Au lieu de XXII, il faut lire : XVII. Mais je ne veux pas faire là-dessus au R. P. une « querelle d'Allemand », c'est le cas de le dire. La confusion d'un v ou d'un x était facile à faire.

Puis, il met dans la bouche du chrétien cette prière :

« Seigneur, mon Dieu, vous avez fait de moi votre mendiant et vous voulez que je vous prie... *Je suis votre mendiant* et pour que vous reconnaissiez votre mendiant, je reconnaîtrai aussi les miens... »

Depuis S. Augustin, cela n'avait plus été oublié. Luther n'a pas grand mérite à citer un tel mot. Et sans doute, il est permis d'être ému par l'image du divin Crucifié, même si on la rencontre dans un bric-à-brac de brocanteur. Mais il n'y a peut-être pas lieu d'avoir pour le brocanteur une révérence particulière.

Si je me suis étendu sur cet exemple, ce n'est pas qu'il ait en soi une grande importance, c'est bien plutôt pour montrer qu'il sera toujours possible d'extraire du fatras énorme des œuvres complètes de Luther, écrits, sermons, propos de table, etc., tel mot ou telle idée qui peut nous émouvoir, — même nous instruire, — mais qu'il conviendra néanmoins d'en faire honneur, plus qu'à Luther, à celui à qui il l'a emprunté. Je ne sais si on ne pourrait pas mettre au défi l'admirateur de Luther le plus déterminé de citer quoi que ce soit de beau, de bon, de vrai, de salutaire, tiré de ses œuvres, que l'on ne doive attribuer d'abord à la grande tradition catholique dont il restait dépendant jusque dans ses erreurs. Quant à lui, ce n'est pas sur tel ou tel trait heureux qu'il faut le juger, mais sur le tout. — J'ai fait à regret l'avocat du diable, à propos de cet appel à une « découverte de Luther » adressé à des catholiques. L'unité chrétienne ne se fera que par-delà Luther et au-dessus de Luther. Elle se fera, si Dieu nous en fait la grâce, en Jésus-Christ, le commun maître de tous les chrétiens sincères. Il ne semble pas qu'un retour à Luther puisse nous aider à le mieux connaître, lui, le divin Maître, à le mieux aimer, à le mieux servir, ce qui est le but suprême de toute vie ici-bas.

II

C'est aussi en Jésus-Christ que nous pouvons et devons nous rencontrer avec les Juifs. Nous ne pouvons les appeler, eux, des « frères séparés », comme les protestants, mais nous pouvons et devons quand même les appeler des « frères ». Et déjà, dans ce seul fait la question juive, si question il y a, se trouve tranchée pour nous.

Nous venons de dire : « si question il y a ». Or, la publication périodique *Catholicité* (Lille, aux Editions *Univers*), consacre tout son numéro de janvier 1948, sous le titre *Situation d'Israël, Judaïsme et Christianisme, Antisémitisme, Sionisme*, à nous démontrer que la question continue à exister et à nous dire comment nous devons, quant à nous, chrétiens-catholiques, la résoudre [3].

Dans une préface très claire et très pressante M. Paul Catrice, directeur de la Collection, nous dit la situation actuelle d'Israël.

« Des 16 millions de Juifs en 1939, environ 6 millions ont été exterminés par les Nazis. On aurait pu penser que les rescapés allaient jouir du repos et de la paix. Nous savons bien qu'il n'en est rien... »

Il suffit en effet d'ouvrir les journaux pour y trouver, presque chaque jour, les échos des incidents les plus sanglants, au cours de la lutte sans merci entre Juifs et Arabes, en Palestine. Mais il n'y a pas qu'en Terre Sainte que les Juifs sont en détresse ou en lutte. En Allemagne, se poursuit le drame des « personnes déplacées ». En Pologne, on signale de nouveaux *progroms*. Dans tout l'univers et même dans les pays démocratiques, comme l'Angleterre et les U. S. A., voire la France, des traces d'antisémitisme se font jour. Le sionisme met aux prises les Juifs entre eux. Il a, dans leurs rangs, des partisans et des adversaires également passionnés.

Pour en rester au problème spécial des rapports entre le judaïsme et le christianisme, il faut reconnaître qu'une évolution considérable s'est opérée dans les esprits, de part et d'autre, depuis quelques années :

« Quelques années avant la guerre, écrit M. P. Catrice, le R. P. Bonsirven, S. J., analysait les attitudes nouvelles des Juifs envers Jésus. Les toutes récentes publications de Franz Werfel et de Scholem Ash ont encore accentué ce revirement. Des liens étroits se sont noués entre Juifs et Chrétiens, dans la lutte contre l'antisémitisme et dans la résistance clandestine contre l'occupation nazie. Rappelons en particulier les campagnes courageuses d'Oscar de Férenzy et l'œuvre magnifique, si efficace pour être fort discrète, des Pères et des religieuses de Sion. »

Il s'est constitué récemment un « Conseil international de Chrétiens et Juifs ». Ce conseil a eu, en 1945, une importante réunion à Oxford, et en juillet 1947, une autre à Seelisberg (Suisse). On y a pris des résolutions efficaces, en vertu desquelles les chrétiens déclarent avoir le souci de leurs frères juifs et promettent de rechercher tous les moyens de détruire les préjugés et les malentendus qui les séparent des Juifs.

Parmi ces malentendus, la revue que nous analysons en cite deux qui nous semblent d'une nature particulièrement délicate. Le premier concerne le récit de la Passion. Chaque année, lorsque l'Eglise commémore les grands souvenirs de ce que le Canon de la Messe appelle « la bienheureuse Passion », il est impossible de ne pas dire que ce sont les Juifs qui ont eu, dans la mort de Notre-Seigneur, la part prépondérante. Jésus lui-même a dit à Pilate :

« Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'était donné d'en-haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à toi a un plus grand péché ! » (S. Jean, xix, 11).

Et il suffit de lire nos récits évangéliques de la Passion, tous faits par des Juifs, sauf celui de S. Luc, pour comprendre qu'ils accusent avant tout les grands chefs du peuple juif d'avoir voulu et obtenu la mort du Christ méconnu par eux.

Mais il est bien évident que cela ne doit pas fournir aux prédicateurs chrétiens une occasion de rejeter sur tous les individus qui composent le peuple juif l'odieux du péché de déicide. Les Juifs d'aujourd'hui estiment, peut-être un peu vite, que « la meurtrière tradition du déicide aura peut-être été la première pourvoyeuse d'Auschwitz ». En réalité, il paraît infiniment peu probable qu'un Hitler ait songé à venger la mort de Jésus-Christ ! Son antisémitisme est la manie d'un être gonflé d'orgueil par l'insolente carrière de dictateur qui, de

[3] Les numéros de *Catholicité* sont trimestriels et de grosseur inégale. Celui-ci comporte 253 pages et coûte franco 395 fr.

peintre en bâtiment, le fit le maître tout-puissant de l'Allemagne et il a sa source non pas dans des convictions religieuses, mais dans des souvenirs d'enfance et de jeunesse exaspérés par la pauvreté et l'humiliation.

Il est clair toutefois que, lorsque nous prêchons sur la passion du Sauveur, il est de notre devoir d'insister sur la culpabilité de tous les pécheurs dont nous sommes. Comme le dit fort bien le P. Leroux, religieux de Sion, en réponse aux récriminations juives, sur ce point spécial :

« Les chrétiens n'éprouvent aucune satisfaction du rôle que des Juifs ont eu en cette affaire ; ils n'ont aucun désir de faire retomber sur tous les Juifs, en particulier sur les Juifs d'aujourd'hui, le crime qui s'est accompli en cette veille de sabbat. Ils n'ont pas ce désir pour toutes sortes de raisons, parce que d'abord, comme le savent les chrétiens instruits, c'est seulement une minorité juive qui endosse la responsabilité historique du supplice de Jésus... Parce que, ensuite, sur le plan spirituel, c'est-à-dire sur un plan qui n'intéresse pas votre collaborateur (de *Terre retrouvée*), mais qui pour nous est le plus important, puisqu'il commande en réalité les déroulements de l'histoire, ce ne sont pas seulement les Juifs, mais les hommes de tous les peuples et de tous les temps qui, parce que pécheurs, sont vraiment, directement, responsables de la mort du Christ. »

C'est ce qu'enseigne le catéchisme. Le fruit de toute méditation sur la Passion doit être non pas la haine du Juif, mais la haine du péché, le repentir le plus profond de toutes les fautes personnelles, et l'amour le plus ardent envers le Rédempteur, dont le sang divin a coulé sur la Croix, pour nous purifier ! [4]

Un autre point délicat, dans les relations entre chrétiens et juifs, c'est celui de la liturgie du Vendredi Saint.

La revue *Le monde juif* a publié, à ce propos, un article d'Enrico Vitale, où la question est bien exposée :

« Personne ne s'est-il avisé, dit l'auteur de l'article, que tout « bon catholique », depuis des siècles, apprend à connaître, dans le Missel romain, les « *perfidos Judæos* », les « Juifs perfides », de l'*Oremus* du Vendredi Saint ? Que cette injure est répétée par les 146.695 paroisses, dans les 220.926 églises catholiques, où servent 760.530 prêtres séculiers, sans compter les 230.890 réguliers, et que 200.000 missionnaires catholiques vont la répandre, parmi les catéchumènes, dans les pays lointains ? »

Et M. Enrico Vitale affirme que cette interprétation de la formule liturgique n'est que le résultat d'une traduction défectueuse. En effet, le cardinal Schuster, archevêque de Milan, dans son *Liber Sacramentorum*, publié en 1930, a montré (page 221), qu'il faut traduire « *pro perfidis Judæis* » par « les Juifs infidèles » et non « les Juifs perfides ». Et le professeur Peterson, attaché à la bibliothèque du Vatican, démontra, par une savante analyse, que les mots latins « *perfidus* » et « *perfidia* » ne pouvaient avoir d'autre sens.

Ici, je ne serais pas aussi assuré que le professeur Peterson, si toutefois Enrico Vitale présente exactement son sentiment. En latin, le sens du mot *perfidus* est bel et bien « perfide » au sens de « faux, traître, déloyal ». Dans Cicéron, dans Virgile, il ne peut s'entendre autrement. Au Ier siècle de notre ère, donc à l'époque de la belle latinité, Silius Italicus emploi l'expression *Gens perfida pacti*, qu'il est impossible de traduire autrement que « nation qui viole un pacte ». On trouve dans Properce « *Perfida via* », qui est évidemment une « route perfide ». De même, dans Cicéron, dans Catulle et d'autres auteurs classiques, *perfidia* signifie toujours « perfidie, mauvaise foi, déloyauté, trahison ». Sur ce point, toute la bonne volonté de combattre l'antisémitisme ne peut faire mettre en doute la vraie latinité. C'est une question de fidélité à la vérité philologique.

Mais nous accordons par contre qu'à l'heure actuelle, le sens du mot *pro perfidis Judæis*, dans la liturgie du Vendredi Saint peut parfaitement être restreint aux limites indiquées par le cardinal Schuster, avec l'autorité qu'on lui reconnaît. Notre intention, l'intention de l'Eglise n'est pas et ne peut pas être d'accuser en bloc les Juifs contemporains de « perfidie » et de « déloyauté ». Il y en a parmi eux qui méritent ces accusations, mais hélas ! il y en a tout autant parmi les prétendus chrétiens, qui n'ont plus de chrétien que leur acte de baptême depuis longtemps oublié et foulé aux pieds. Il est donc permis, allons plus loin, il est opportun, il est désirable que l'on traduise, dans nos missels en français, l'expression liturgique par « Juifs infidèles » et non par « Juifs perfides ». En effet, les Juifs de nos jours ne sont séparés de nous que par leur éloignement de la foi en Jésus-Christ et c'est cela que nous voulons dire, en les appelant « infidèles » et c'est le sens de la prière que nous faisons pour eux et dont il faut ici rappeler le texte :

« Prions aussi pour les Juifs « infidèles », afin que le Seigneur notre Dieu lève le voile étendu sur leurs cœurs et qu'ils reconnaissent avec nous Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Dieu tout-puissant et éternel, qui ne refusez pas votre miséricorde même à l' « infidélité » juive, exaucez les prières que nous vous faisons pour vaincre l'aveuglement de ce peuple, afin que, reconnaissant la lumière de votre vérité, qui est le Christ, ils soient retirés de leurs ténèbres, par le même Jésus-Christ, Notre-Seigneur. »

Serait-il opportun, utile, désirable de modifier ce texte ? L'Eglise en demeure seule juge. Mais nous pensons que les Juifs sincères ne peuvent pas s'offusquer que nous demandions pour eux la conversion à la lumière, à la vérité, aux moyens de salut qui nous sont offerts par l'unique Rédempteur du monde, Jésus-Christ. En priant pour la conversion d'Israël, nous ne faisons que rendre hommage à son droit d'aînesse. Nous ne pouvons en effet oublier la prophétie de saint Paul :

« Je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux : c'est qu'*une partie d'Israël* est tombée dans l'aveuglement, *jusqu'à ce que la masse des Gentils soit entrée*. Et ainsi *tout Israël sera sauvé*... Il est vrai, en ce qui concerne l'Evangile, ils sont encore ennemis à cause de vous ; mais en raison du choix divin, *ils sont aimés à cause de leurs pères*. Car les dons de Dieu et sa vocation sont sans repentance. » (Rom., XI, 25-29).

En attendant la conversion totale d'Israël nous aimons ce peuple « à cause de leurs pères ». Les

[4] Le numéro que nous analysons donne de la page 87 à 93 les réactions très vives des Juifs contre la présentation de la Passion dans l'ouvrage de Daniel-Rops : *Jésus en son temps*. Daniel-Rops a légèrement atténué les passages incriminés dans ses dernières éditions.

saints de l'Ancien Testament sont inscrits à notre martyrologe, aussi bien que ceux du Nouveau. Les patriarches et les prophètes font partie de nos litanies, au même titre que les saints plus récents. Nous serions disposés à redire avec Léon Bloy :

« Abraham, Isaac, Jacob, Patriarches, Rois et Prophètes. C'est une honte pour les chrétiens occidentaux de ne jamais invoquer de tels saints. »

Heureusement, il n'en est pas ainsi et cette honte n'est pas encourue par nous. Chaque jour, nous nommons Abraham, avec Melchisedech et Abel, au moment le plus sacré de la messe. Dans notre bréviaire, nous prions avec les paroles de David et des autres psalmistes. Nous lisons les livres sacrés de l'Ancien Testament, au bréviaire et à la messe. Nos introïts, graduels, offertoires, etc., sont des centons tirés, le plus souvent, des psaumes ou des livres sapientiaux. Nous vivons en pleine atmosphère hébraïque, dans toute notre liturgie. Nous maintenons donc, au premier rang de nos admirations et de notre amour spirituel toutes les gloires légitimes du peuple juif. Mieux que cela, quand nous glorifions notre divin Maître, quand nous chantons les louanges de sa sainte Mère, quand nous prononçons avec ferveur les noms sacrés de Jésus, de Marie, de Joseph, quand nous y joignons ceux des saints apôtres, comment pourrions-nous oublier que ces humains, les plus grands des humains, parce qu'ils touchent à Dieu plus que tous les autres, à des titres divers, appartiennent à la race juive et resteront, pour l'éternité, à la fois la « gloire d'Israël », « l'honneur du peuple juif » comme il est dit de Judith, et la gloire de la race humaine et l'honneur de la condition d'homme.

Cette raison, à elle seule, nous fait rejeter avec horreur l'antisémitisme. C'est du reste la raison invoquée par le pape Pie XI, dans les condamnations dont il a frappé cette misérable tendance :

« Parce qu'il réprouve toutes les haines et toutes les animosités entre les peuples, le Siège apostolique condamne souverainement la haine contre le peuple *autrefois choisi de Dieu*, que l'on a coutume de désigner aujourd'hui sous le nom d'antisémitisme. » (Décision du Saint-Office, 25 mars 1928).

« L'antisémitisme n'est pas compatible avec la pensée et avec la réalité sublimes qui sont exprimées dans ce texte (*sacrificium patriarchæ nostri Abrahæ*). C'est un mouvement auquel nous ne pouvons, nous, chrétiens, avoir aucune part... Non, il n'est pas possible aux chrétiens de participer à l'antisémitisme... L'antisémitisme est inadmissible. Spirituellement, nous sommes des Sémites. » (Allocution de Pie XI, 6 septembre 1938).

Tout cela, Léon Bloy l'avait dit aussi, avec cette vigueur que tout le monde lui reconnaît :

« Supposez que des personnes autour de vous parlassent continuellement de votre père et de votre mère avec le plus grand mépris et n'eussent pour eux que des injures ou des sarcasmes outrageants, quels seraient vos sentiments ? Eh bien ! c'est exactement ce qui arrive à Notre-Seigneur Jésus-Christ. On oublie ou plutôt on ne veut pas savoir que notre Dieu fait homme est un Juif, le Juif par excellence de nature, le Lion de Juda ; que sa Mère est une Juive, la fleur de la race juive ; que tous ses ancêtres ont été des Juifs, aussi bien que tous les prophètes, enfin que notre Liturgie sacrée tout entière est puisée dans les livres juifs. Dès lors, comment exprimer l'énormité de l'outrage et du blasphème qui consiste à vilipender la race juive ? »

C'est ce qu'ont si bien compris tous les prélats qui, au cours de la dernière guerre, prirent, à l'exemple du Souverain Pontife, la défense des Juifs, parfois au péril de leur vie. Le numéro que nous analysons a voulu, une fois de plus, réunir le dossier de ces interventions et notamment l'action si efficace de Pie XII, la protestation des évêques de France, du 22 juillet 1942, les déclarations des plus hautes personnalités catholiques françaises, tels que le cardinal Gerlier, le cardinal Saliège, Mgr Delay, Mgr Théas, Mgr Moussaron, Mgr Ruch, etc., etc. Partout, en Hollande, en Croatie, en Allemagne même, l'attitude des évêques fut la même.

Il y a là des faits, des gestes, des enseignements, qui ne seront plus jamais oubliés.

Parmi les études qui composent ce numéro, l'une des plus intéressantes a pour titre : *La conversion au catholicisme du Grand Rabbin de Rome.*

Le 17 février 1945, le Grand Rabbin de Rome, Israël Zolli, et sa femme reçurent le saint baptême, des mains de Mgr Luigi Traglia, dans la basilique de Sainte-Marie-des-Anges. Zolli avait été durant 35 ans rabbin à Trieste, avant de venir à Rome. Il a actuellement 67 ans. Il est né en Pologne d'une mère juive allemande. On comptait 130 ans de tradition rabbinique, de père en fils, dans sa famille.

Mais ce qui nous intéresse ici par dessus tout, c'est le sens attribué par le néophyte lui-même à sa conversion. Nous l'avons dit, tout au long de cette causerie : le christianisme est juif par ses origines, il est l'épanouissement légitime et même le seul épanouissement normal et divin du judaïsme. Or, c'est justement cela qui a déterminé la conversion de Zolli. Il n'a pas cessé d'être Juif, en se faisant chrétien : il a voulu le devenir davantage ! Comme on lui demandait en effet « pourquoi il avait renoncé à la Synagogue », il répondit avec netteté :

« Mais je n'y ai pas renoncé ! Le Christianisme est l'achèvement de la Synagogue, car la Synagogue était une promesse et le Christianisme est l'accomplissement de cette promesse. La Synagogue indiquait le Christianisme ; le Christianisme présuppose la Synagogue. Ainsi, vous voyez que l'une ne peut exister sans l'autre. Ce à quoi j'ai été converti, c'est au Christianisme vivant. »

Il voulait dire : pas de religion juive sans messianisme. Or, le christianisme, c'est justement le messianisme réalisé, le messianisme vivant !

— « Alors, lui dit-on, vous croyez que le Messie est venu ?

— Oui, absolument, répondit-il. Je l'ai cru depuis plusieurs années et à présent je suis si fermement convaincu de cette vérité, que je pourrais tenir tête au monde entier et je pourrais défendre ma foi qui est aussi solide qu'une montagne.

J'étais catholique de cœur, dit-il encore, avant que la guerre n'éclate et je promis à Dieu, en 1945, que je deviendrais chrétien, si je survivais à la guerre. Personne au monde n'a essayé de me convertir. Ma conversion fut une lente évolution, tout intérieure. Il y a des années, alors que je l'ignorais moi-même, je donnai une telle forme et un tel caractère chrétien à mes écrits qu'un archevêque a dit de mon livre *Le Nazaréen* : « Autant que je puisse en juger comme évêque, je pourrais signer ce livre. » Je commence maintenant à comprendre que, depuis des années, j'étais déjà un chrétien « naturel ». Si j'avais remarqué ce fait, il y a 20 ans, ce qui est arrivé maintenant serait arrivé alors. »

Ceux qui auront à approcher des âmes juives,

pour les éclairer, ne sauraient trop méditer ces paroles. Non, un Juif ne renie pas son passé ni sa race, ni ses Pères, s'il se convertit : bien au contraire, il ne fait que prolonger les lignes les plus profondes de sa foi, il ne fait que répondre à l'appel des patriarches et des prophètes de son peuple, il ne fait que se rallier à la vérité proclamée et manifestée par toute l'évolution et toute l'histoire d'Israël.

Et c'est précisément cela qui peut nous donner le sens véritable, le sens voulu par l'Eglise, de l'expression : *pro perfidis Judœis*. Jusqu'à Jésus-Christ, Israël fut le « peuple de Dieu », le « peuple de l'alliance ». A partir de Jésus-Christ, véritable Messie, annoncé par les prophètes, le « peuple de l'alliance », le « peuple de Dieu », le nouvel Israël, c'est l'Eglise de Jésus-Christ, dans laquelle et les Juifs fidèles à leur passé et les païens convertis sont unis dans la même foi au Sauveur universel des hommes. Il s'ensuit que les Juifs, qui ne reconnaissent pas leur messie, qui n'adhèrent pas à Jésus-Christ et à son Eglise, ont rompu le pacte de l'alliance : *gens perfida pacti*, disions-nous plus haut, avec Silius Italicus, c'est une nation qui a violé le pacte. C'est en ce sens qu'elle est et doit être appelée « perfide ».

Toutefois, il est clair qu'on lui applique à elle aussi, surtout à vingt siècles d'intervalle de la rupture d'alliance, la distinction que nous appliquons aux protestants et aux païens eux-mêmes : il y a les *hommes de bonne foi* qui appartiennent, sans le savoir, à l'âme de l'Eglise, et sont des catholiques qui s'ignorent, et les hommes obstinés et de mauvaise foi, ou sans foi aucune, comme il en existe malheureusement trop de nos jours. Et nous prions pour les uns comme pour les autres. Nous prions pour que les premiers entrent dans cette Eglise qu'ils méconnaissent sans qu'il y ait de leur faute et qu'ils devraient chérir comme leur véritable patrie spirituelle et leur mère. Nous prions pour que les seconds ouvrent les yeux à la lumière divine qu'ils ont abandonnée, même dans les reflets authentiques que leur religion ancestrale en gardait, hors de l'Eglise. Pour tous, nous demandons à Dieu de réaliser « l'unique bercail, sous l'unique pasteur ».

III

Il est des légendes qui ont la vie dure. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à leur couper les ailes, quand l'occasion s'en présente, même s'il est nécessaire d'y revenir à plusieurs fois. C'est ce que fait M. André George, dans les *Etudes* de mars 1948, à propos de « la religion de Pasteur ». C'est en effet une opinion fort répandue que celle du catholicisme intégral de l'illustre savant. Nous étonnerons sans doute plus d'un de nos lecteurs en lui apprenant que si Pasteur fut toujours spiritualiste ou peut-être encore plus exactement idéaliste, il ne devint catholique, au sens propre du terme, que dans les six derniers mois de sa vie. Il n'est donc pas conforme à la vérité de le compter au nombre des « grands savants catholiques ». De tels savants ont existé certes et existent encore. M. A. George en cite quelques-uns, parmi les plus illustres :

« Nous y trouvons, dit-il du groupe des savants catholiques, le pieux, le religieux Laënnec, si fort appliqué pourtant à demeurer un expérimentateur sans trouble ; le grand mathématicien Cauchy, homme de charité et fondateur de l'Œuvre d'Orient ; ou cet autre immortel géomètre, Hermite, pour qui les vérités éternelles coïncidaient rigoureusement avec les enseignements de sa foi catholique ; et encore le célèbre géologue Pierre Termier, tertiaire de Saint-François d'Assise, membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et mystique. »

Par contre, le grand Pasteur « n'est pas de cette famille d'esprits chez qui science et foi ne sont que les deux reflets complémentaires d'une même vérité, d'un même Dieu, dans une seule âme, éclairée, apaisée des rayons multiples de la Lumière totale. »

Dans une allocution, en sa cathédrale de Besançon, le 5 juin 1938, Mgr Dubourg concluait nettement :

« Pasteur était donc un croyant, mais non un pratiquant au sens plein de ce mot. »

La vie de Pasteur, on le sait, a été écrite, de façon définitive, par son gendre René Vallery-Radot. Mais le biographe, si précis et si clair, sur tous les points, reste dans le vague, dès qu'il s'agit de la religion du grand savant.

« Pour lui, écrit-il, par exemple, il croyait à la divine impulsion qui a formé l'univers. *Avec les élans de son cœur*, il proclamait l'immortalité de l'âme. »

Cependant, aux toutes dernières pages du livre, il précise :

« Toute sa vie, il avait été pénétré des vertus de l'Evangile. Respectueux de la religion de ses pères, il voulut, sans mystère ni ostentation, en recevoir les secours dans cette dernière période. »

Cela revient à dire qu'il s'était converti positivement, à la fin de sa vie. Nous donnerons tout à l'heure des précisions de dates et de personnes à ce sujet. Mais il nous faut citer la lettre suivante écrite par M. Pasteur Vallery-Radot, petit-fils de Pasteur écrivant à Paul Dupuy, qui, dans des notes personnelles, avait accusé René Vallery-Radot, le biographe de Pasteur, d'avoir propagé la légende de Pasteur catholique intégral, alors qu'il savait, lui, Paul Dupuy, voisin de porte du grand savant, que Mme Pasteur et sa fille allaient seules à la messe, le dimanche, tandis que Pasteur restait à travailler dans son laboratoire :

« Mon père, écrivait M. Pasteur Vallery-Radot à Paul Dupuy, le 4 avril 1939, a toujours eu soin et ma mère également d'ailleurs, de dire que Pasteur n'était pas pratiquant. Si vous ouvrez la *Vie de Pasteur*, vous verrez que mon père parle du spiritualisme et non du catholicisme de Pasteur. Je me souviens parfaitement de l'irritation de mon père et de ma mère, quand quelque prêtre, en chaire, se permettait d'attribuer à Pasteur cette phrase qu'il n'a jamais dite : « J'ai la foi du charbonnier breton. » ...Toute la littérature qui a été écrite sur le prétendu catholicisme de Pasteur est absolument fausse. La vérité est que Pasteur était spiritualiste, dans le sens où on l'entendait à la fin du dix-neuvième siècle. »

Voilà qui est décisif. Ne citons plus, de grâce, la phrase sur « le charbonnier breton » ou « la paysanne bretonne ». La vérité, on vient de la voir. Pasteur fut spiritualiste, mais sans être philosophe, à proprement parler. Il croyait à un idéal, il croyait à l'âme et à son immortalité, mais beaucoup plus comme à une « certitude sentimentale », que comme une vérité relevant de la raison pure. Il admettait cette chose que je me permettrai d'appeler — plus sévère en cela encore que M. A. George —

une « monstruosité philosophique » : la possibilité de l'existence de « deux domaines distincts », le domaine du savant et celui du croyant, et non pas distincts *au point de vue méthodologique*, ce qui va de soi, mais distincts au point de vue métaphysique.

Il a écrit par exemple :

« En chacun de nous, il y a deux hommes : le savant qui a fait table rase, qui par l'observation, l'expérimentation et le raisonnement veut s'élever à la connaissance de la nature, et puis l'homme sensible, l'homme de tradition, de foi ou de doute, l'homme de sentiment, l'homme qui pleure ses enfants qui ne sont plus, qui ne peut hélas ! prouver qu'il les reverra, mais qui le croit et l'espère, qui ne veut pas mourir comme un vibrion, qui se dit que la force qui est en lui se transformera. Les deux domaines sont distincts et malheur à celui qui veut les faire empiéter l'un sur l'autre, dans l'état si imparfait des connaissances humaines. »

Une telle description est inadmissible pour un croyant. Et le seul fait de s'exprimer comme il le fait prouve que Pasteur, le grand Pasteur, si grand savant qu'il ait été, n'avait pas le génie de la métaphysique. On peut, d'ailleurs, en dire tout autant d'autres savants très authentiques, tels que Langevin ou Einstein. Même quand il s'aventure dans le domaine philosophique, s'il dit des choses frappantes, Pasteur reste dans le vague. Il n'arrive pas à sa précision habituelle.

Donnons quelques citations qui feront connaître sa pensée.

Dans une lettre restée fameuse à Sainte-Beuve, vers la fin de 1865, — il avait alors 43 ans, — il s'opposait une première fois au positivisme d'Auguste Comte « qui ne tient pas compte, disait-il, de la plus importante des notions positives, celle de l'infini. » En 1868, sur la tombe de Henri Sainte-Claire-Deville, il disait :

« ...L'infini, cette notion affolante et terrible, *à jamais fermée à l'homme sur la terre*, et pourtant la source éternelle de toute grandeur, de toute justice et de toute liberté. »

Mais c'est surtout dans son discours de réception à l'Académie française, où il succédait au positiviste Littré, qu'il se montra explicite. M. A. George estime qu'il faisait, « sans le savoir ou le sachant un peu », le tableau de son propre foyer, en décrivant celui de Littré : lui, Littré,

« regardant la terre, plein de compassion pour ceux qui souffrent, Mme Littré, elle, fervente catholique, les yeux levés vers le ciel ; lui, inspiré par toutes les vertus terrestres, elle, par toutes les grandeurs divines ; réunissant dans un même élan, comme dans un même cœur, les deux saintetés qui font l'auréole de l'Homme-Dieu, celle qui procède du dévouement à ce qui est humain, celle qui émane de l'ardent amour du divin ; elle, une sainte dans l'acception canonique, lui, un saint laïque. »

Mais il ne se bornait pas à cette sorte d'autobiographie familiale. Il faisait sa profession de foi personnelle. Il rappelait d'abord le mot de Faraday :

« La notion et le respect de Dieu arrivent à mon esprit par des voies aussi sûres que celles qui me conduisent à des vérités de l'ordre physique. »

Puis, il en venait à ses convictions propres :

« L'idée de Dieu, disait-il, est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini, que le Dieu s'appelle Brahma, Allah, Jéhova ou Jésus... La conception de l'idéal n'est-elle pas encore la faculté, reflet de l'infini, qui, en présence de la beauté, nous porte à imaginer une beauté supérieure ? La science et la passion de comprendre sont-elles autre chose que l'effet de l'aiguillon du savoir que met en notre âme le mystère de l'Univers ? Où sont les vraies sources de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie moderne, sinon dans la notion de l'infini devant laquelle tous les hommes sont égaux ! »

Et le discours, qui allait devenir fameux, concluait :

« La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile. Ce sont là les sources vives des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini. »

C'étaient là, évidemment de belles et nobles paroles. Mais M. A. George a bien raison de dire que tout cela reste bien vague, au point de vue métaphysique. Cette façon de mettre sur le même pied tantôt le culte de Brahma, d'Allah, de Jéhova et de Jésus, et tantôt l'idéal de l'art, l'idéal de la science, l'idéal de la patrie, l'idéal des vertus de l'Evangile, est singulièrement décevante, si on la juge du point de vue de la révélation divine, du point de vue de la vérité catholique. C'est pourquoi nous approuvons pleinement le jugement final de notre essayiste, quand il écrit :

« Son absence de philosophie (de Pasteur) se satisfait du cœur, et c'est-à-dire non pas cette intuition au-delà de la raison qui est le « cœur » selon Pascal [5] ; mais le cœur romantique, l'effusion du sentiment. Sa religion est un peu celle du Vicaire savoyard, de Jean-Jacques Rousseau, à la manière d'un Beethoven et de bien d'autres spiritualistes déistes au XIX^e^ siècle. Aujourd'hui même, combien connaissons-nous encore de ces âmes partagées entre un spiritualisme qui ne veut pas mourir et une adhésion complète, pour tout dire une pratique chrétienne qui ne veut pas vivre ! »

Cet exposé des convictions religieuses de Pasteur est tellement différent de ce qui se dit d'ordinaire, dans les cercles d'études et les conférences d'apologétique, qu'on se demande d'où a pu venir l'opinion ainsi répandue dans les milieux catholiques ? On a vu plus haut que cela ne vient sûrement pas de la *Vie de Pasteur* par René Vallery-Radot. Paul Dupuy, dans ses *Notes*, avait cru pouvoir faire remonter à cette origine les idées inexactes en question. Nous avons dit que le professeur Pasteur Vallery-Radot lui avait apporté, sur ce point, un démenti catégorique. Dans le *Bulletin des Amis de l'Ecole normale*, de juin 1939, il est dit que Dupuy reconnut son erreur en ces termes :

« Je dois m'excuser de mon erreur comme d'une faute contre la méthode historique. »

Cela revenait à dire, je pense, qu'il avait mal lu ou n'avait pas relu, la biographie de Pasteur, par son gendre.

Mais en dehors de cette biographie, qui fait autorité et qui est seule authentique, il y en a eu d'au-

[5] En ce sens pascalien, le « cœur » n'est autre chose qu'une *raison supérieure*. Il est donc la source d'une certitude parfaitement raisonnable et même encore plus raisonnable que les vérités d'ordre mathématique et physique.

tres, moins bien documentées, où étaient donnés des détails suspects, comme ceux que nous avons rappelés au cours de cette causerie.

Voici par exemple un Dictionnaire justement estimé : le *Dictionnaire pratique des Connaissances religieuses* (t. v, p. 360). L'article sur *Pasteur* y est signé de J. Bricout, le directeur du Dictionnaire en personne, qui se piquait certes d'une exactitude scrupuleuse. Comme sources il cite en premier lieu la biographie de Vallery-Radot, mais en second lieu celle de l'abbé Verdunoy, *Pasteur*, Dijon, 1922. Or, à y regarder de près, il n'a guère utilisé que cette dernière. C'est donc celle-ci qui est responsable des erreurs que nous allons signaler :

« Toute sa vie, lisons-nous... dans Verdunoy, écrit Bricout, fidèle au Credo de son baptême, aux croyances que sa mère lui avait inculquées, il pratiqua sa religion sans crainte comme sans ostentation. Jusqu'à sa mort, à Pâques, il remplissait pieusement, simplement, par la confession et la communion, ses devoirs de chrétien. Certain vendredi, dans un dîner officiel, il refusa de faire « gras ». Il n'y a aucun mérite à cela, répondit-il à quelqu'un qui le félicitait ; je suis chrétien, j'obéis à l'Eglise. Du reste pourquoi irais-je désobéir pour un poulet aujourd'hui, quand les six autres jours de la semaine, je puis faire gras tant qu'il me plaira. »

Je ne sais si l'historiette du maigre est exacte, mais il est sûr que le reste de ce passage n'est pas conforme aux faits. Ce doit être dans le même recueil de Verdunoy que Bricout a trouvé le fameux mot condamné plus haut par le professeur Pasteur Vallery-Radot :

« Cher maître, lui dit un jour un de ses élèves, comment vous qui avez tant réfléchi et tant étudié, pouvez-vous croire ?

— Et Pasteur de répondre : « C'est pour avoir réfléchi et étudié beaucoup que j'ai gardé une foi de Breton. Si j'avais réfléchi et étudié davantage, j'en serais venu à une foi de Bretonne. »

De tous les mots de Pasteur, c'est le plus souvent cité. Après les preuves apportées plus haut, à la suite d'A. George, il faudra, comme beaucoup d'autres mots « historiques », le reléguer au rang des légendes. Mais d'où Verdunoy le tenait-il ?

Ce qui reste certain, c'est que Mme Pasteur, épouse profondément chrétienne, et qui admirait en son mari tant de vertus et tant de mérites, ne cessait de gémir en voyant le grand savant se contenter d'une simple religiosité, sans pratique réelle du catholicisme. Elle ne cessait de prier pour la conversion de son époux. Sa fille, celle qui devint Mme Vallery-Radot, était, comme sa mère, d'une piété profonde et d'une haute culture spirituelle. Elle avait pour directeur un pieux et savant dominicain, le R. P. Boulanger. C'est lui que Mme Pasteur chargea d'intervenir auprès de Pasteur, vers la fin de sa vie, pour l'éclairer sur ses devoirs de baptisé. C'est un autre dominicain, le R. P. M. D. Constant, qui a raconté tout cela dans *Sept*, le 21 septembre 1934. Il précise que le grand savant reçut l'eucharistie, des mains du P. Boulanger, le lundi de Pâques, 15 avril 1895, exactement 5 mois avant sa mort, survenue le 28 septembre. En mourant, Pasteur reçut les derniers sacrements. Ce n'est donc que dans les six derniers mois de sa vie — il mourait à 73 ans — qu'il se mit en règle avec les prescriptions de l'Eglise.

On sait qu'il reçut des funérailles nationales, à Notre-Dame, le 5 octobre suivant. Le jour même, le P. Boulanger écrivait à Mme Vallery-Radot :

« J'arrive de Notre-Dame. Quelle gloire ! Aussi grande que pure ! Mais je ne suis pas ébloui. Oh ! non ! Lui, je ne l'ai jamais vu si grand et je le trouve plus grand que toute la gloire qu'on lui donne. Hélas ! plus il était grand, plus grande est votre perte. Et c'est à vous tous que je pense ! Que Dieu qui vous a tous choisis pour l'entourer de votre affection et recevoir les confidences de son génie vous soutienne et vous console ! »

Puis, rappelant un passage de son discours à l'Académie, le P. ajoutait :

« Il portait en lui plus qu'un dieu. Dieu, le vrai Dieu en a fait son confident pour lui révéler les admirables lois de son œuvre. Par là, votre père est divin. Ce sont les secrets de Dieu qu'il a révélés. Dites de ma part à votre mari que, par le cœur du moins, je serai de cœur avec lui dans le culte qui est le sien, car j'ai entrevu ce qu'il y avait de divin dans votre père...»

IV

Ne pourrait-on pas appliquer au grand Pasteur cette réflexion que je trouve dans une chronique de Marcel Thiébaut, dans la *Revue de Paris*, d'avril 1948 :

« C'est peut-être, dit-il, l'erreur des esprits scientifiques de n'attacher de valeur qu'à ce qui est mesurable et clairement communicable, alors que dans l'ordre des intuitions spirituelles rien ne peut l'être. »

Evidemment. Le progrès des sciences a consisté surtout à tout ramener à la quantité, et à mesurer la quantité elle-même en la réduisant au mouvement d'une aiguille sur un cadran ou à quelque chose de semblable. On a rendu ainsi les phénomènes « lisibles », pour les regards bornés des hommes.

Magnifique résultat, à notre échelle, assurément. Mais résultat qui peut aboutir à de redoutables confusions. Allons-nous rejeter dans l'ombre des choses douteuses ou incertaines tout ce qui ne comporte pas cette réduction à la mesure et à l'expression claire ? Précisément, nous prouvons l'existence de l'âme et son immortalité, en démontrant qu'il y a des phénomènes non-mesurables, non-pondérables, n'ayant ni forme matérielle, ni dispositions de parties comme tout ce qui est quantitatif et matériel !

On peut mesurer peut-être les longueurs d'ondes de nos sensations visuelles. Mais comment mesurer la conscience que nous avons de ces sensations ? Or, il ne servirait de rien de voir, pour la constitution de la science, si nous n'avions la conscience de voir et ne pouvions raisonner sur cette conscience. L'animal voit aussi bien et souvent mieux que nous, mais il ne raisonne pas sur sa vision, il ne pourra jamais bâtir une science à partir de sa vision. Ainsi démontre-t-on l'existence de l'âme, et ainsi arrive-t-on à démontrer que, selon le mot de Descartes : « l'âme est plus connue que le corps », car l'âme est « perçue » par une intuition immédiat, dans la conscience qu'elle a d'agir : « *Je pense, donc je suis !* » Dire : *Je*, c'est déjà affirmer l'âme.

Tout cela et toute la suite de ce genre de démonstration que connaissent bien tous ceux qui sont familiers avec les problèmes philosophiques, nous venait à l'esprit, en lisant, dans *Sélection du Reader's Digest* d'avril 1948, le curieux article in-

titulé : *Exploration dans l'Inconscient*. On y résume ou comme aiment à dire les Américains, on y « condense » un livre de J. B. Rhine, directeur du laboratoire de Parapsychologie de Duke University.

J. B. Rhine est préoccupé de l'âme. Il veut en établir l'existence. Mais il a ce que nous appelions tout à l'heure « l'esprit scientifique », c'est-à-dire pénétré de l'importance primordiale des cadrans indicateurs, des mensurations mathématiques, des pesées quantitatives, des *tests* expérimentaux, des statistiques décisives ! C'est fort bien et nous ne demandons qu'à applaudir aux résultats obtenus, s'il y en a, par ces méthodes. Mais les résultats sont maigres, et cela parce que l'on applique obstinément aux choses de l'âme les méthodes réservées aux choses de la matière.

Jugez-en. J. B. Rhine veut prouver l'existence de l'âme : 1° par les perceptions extra-sensorielles, auxquelles, comme de juste, il donne un nom formé d'initiales les E. S. P. *Extra-Sensory-Perception* ; 2° par les faits de *télépathie*, qui ne sont au total qu'une espèce particulière d'E. S. P. ; 3° par ce qu'il nomme la P. K. ou *Psychokinesis*, ou faculté d'agir à distance d'une façon physique, par la volonté seule.

Pour le premier genre de preuves, il a inventé des cartes spéciales, portant au verso un numéro d'ordre et au recto cinq signes différents : un cercle, une croix, une étoile, un carré et une ligne sinueuse. Il s'agit, en regardant de dos ces cartes, ou même, sans les regarder et à distance, de dire ce qu'elles figurent au recto. Sur quoi, Rhine fait le cacul suivant : par le simple calcul des probabilités, il est établi que l'on peut deviner 5 sur 25 des cartes en question. Or, il y a des sujets qui arrivent à 10, à 15, voire à 25 sur 25. Et la moyenne obtenue sur 4.500 épreuves, est de 8 sur 25. Donc il faut admettre que l'âme perçoit sans se servir des sens, donc elle existe !

J'avoue que je suis très humilié personnellement par cette statistique si concluante. Car si elle est juste, on doit avoir d'autant plus d'âme que l'on approche davantage de la perfection dans cette perception extra-sensorielle, et d'autant moins qu'on en est plus éloigné. Or, il cite le cas d'une fillette de 9 ans, nommée Lillian, et qui aimait beaucoup les bonbons, ce qui était bien de son âge et de son sexe. Dans un concours, avec d'autres enfants, elle voulut arriver bonne première :

« Ne me dites rien, s'écria-t-elle. Je vais essayer quelque chose. » Puis, elle pirouetta prestement et se tint un instant immobile, les yeux fermés, tournant le dos à l'expérimentateur. Lorsque, enfin, elle se résolut à lui faire face et à se prêter au *test*, ses lèvres s'agitaient comme si elle eût été plongée dans une discussion avec elle-même. Plus tard, quand on lui demanda ce qu'elle avait bien pu se dire, l'enfant expliqua : « Je me souhaitais tout le temps de deviner les 25 cartes ! » Et elle les devina ! »

Voilà au moins une personne qui a une âme ! Mais que dois-je penser de moi-même ? J'ai essayé le test. Je n'ai pas fait la pirouette, je ne me suis rien souhaité du tout à moi-même, mais j'ai tenté loyalement l'aventure de voir sans le secours de mes yeux, par l'âme seule ! Or le résultat a été lamentable. Je n'ai eu que 3 visions justes sur 25 ! C'est d'autant plus inquiétant que le professeur Rhine donne la règle suivante :

« D'un nombre considérable d'expériences effectuées dans le domaine de la perception extra-sensorielle, il paraît résulter que les êtres dont le développement mental est demeuré inférieur à la normale montrent peu de dispositions à cet égard. »

Et encore :

« Il semble qu'il y ait un rapport significatif entre l'intelligence et les aptitudes E. S. P. »

J'en suis navré pour moi-même. Mais je me rassure en constatant que le professeur Rhine, après toutes ses mensurations et ses expériences, au terme de toutes ses statistiques, aboutit exactement quoique laborieusement et, à mon sens, confusément, aux conclusions toujours tenues pour indubitables au nom de la métaphysique : à savoir qu'il y a une âme et qu'elle est immortelle !

Je n'ose dire, toutefois, que tout cela paraît un exemple remarquable de démonstration *per obscurius*, car on pourrait croire que je dis cela par esprit de vengeance !

V

Il aurait été bien surprenant qu'aucune revue ne nous parle du *Drame de Prague*. La lumière, il est vrai, est encore loin d'être faite sur les événements qui constituent ce drame poignant et mystérieux. Bertrand de Jouvenel nous livre cependant ses réflexions à ce sujet dans la *Revue de Paris*, d'avril 1948.

Il commence par nous dire que, de ces événements, il existe deux versions bien différentes. On pourrait du reste en dire autant de la plupart des autres événements de la politique universelle. Ce n'est pas seulement par un rideau de fer que le monde est divisé en deux blocs qui ne peuvent plus se rejoindre. C'est encore bien davantage par une mentalité absolument dissemblable.

Pour une immense quantité d'hommes et de femmes, ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie peut se résumer en deux mots : un grand pays est devenu la proie du communisme, il a perdu toute liberté, il est tombé en esclavage, il fait désormais partie d'un monde fermé, discipliné, tendu, durci, où toute initiative lui est interdite, où toute manifestation d'indépendance est impossible, où l'unanimité est obtenue sous la menace des pires répressions.

Mais tout le monde n'est pas de cet avis, paraît-il.

« Revenu de Bohême en pleine crise, un professeur français (communiste) a crié son indignation dans un hebdomadaire parisien (communiste). Indignation contre ce qu'il avait vu là-bas ? Non, certes ! Mais contre ce qu'il écoutait et entendait ici, contre « les incroyables mensonges » de notre presse et de notre radio. « La presse française, a-t-il écrit, à l'exception de l'*Humanité*, de *Ce Soir* et de l'*Ordre*, s'est déshonorée par la façon dont elle a trompé son public en relatant cet événement capital. »

Redisons-le : sur tous les points, la contradiction entre les communistes et le reste de l'humanité, est la même. Quand tout le monde dit : *noir*, ils disent *blanc*. Ils nieraient le soleil en plein jour ! Même le geste tragique de Jan Mazaryk a pour eux un autre sens que pour nous ! Ou ce geste est celui d'un malade du foie ou de l'intestin, ou il a été provoqué par le blâme des « Américains »

du dehors. Et pourtant, à un journaliste britannique, envoyé du *Daily Herald*, travailliste, Fierlinger, le von Papen de Tchécoslovaquie, avait dit avec assurance : « Certainement, ni Bénès ni Mazaryk ne démissionneront ! »

« Comment donc en était-il si sûr, écrit de Jouvenel ? N'y a-t-il pas un affreux rapport entre cette certitude et la croisée qui parut à Jan Mazaryk sa seule issue ? Quelle confiance cette mort ne nous rend-elle pas dans la liberté de l'homme ! Il paraissait ne rester aucune puissance, aucune liberté à Jan Mazaryk. Il ne lui restait que sa vie. Par un glorieux sacrifice, il a pu renverser tout l'édifice des mensonges staliniens. Est-il excessif de penser que, par le choix de sa mort, il a voulu préciser son message au monde : évoquant ce fameux épisode de l'histoire tchèque qui fut le prélude de la Guerre de Trente ans ! »

La religion catholique défend le suicide. Nous ne croyons pas que Jan Mazaryk ait été catholique pratiquant ni même simplement croyant. On a pu dire cependant : « Ceci n'est pas un suicide, mais une prédication, un appel S. O. S. en faveur de la patrie asservie !... »

Toutefois, la leçon la plus claire de tout le drame est celle-ci :

« Dans le crime politique, quel progrès de méthode des hitlériens aux staliniens ! »

Hitler n'était qu'un apprenti, qu'un goujat, auprès de Staline ! Ne comparons pas l'opération de Hitler sur Prague, avec celle qui vient de se dérouler. Hitler, à Prague, n'avait pas le choix. Il était pour ainsi dire acculé à l'emploi de la manière forte. Mais en Autriche, sa situation était en tous points comparable à celle de Staline en Tchécoslovaquie. Il avait à Vienne une cinquième colonne comparable à celle de Staline en Tchéquie. Cette cinquième colonne essaya d'agir du dedans, sur son ordre, en juillet 1934. Elle réussit à assassiner Dollfus, mais non à annexer l'Autriche au Reich. Même en 1938, les nazis autrichiens n'ont pas eu le rôle principal. Ce fut Hitler qui, à Berchtesgaden, le 12 février 1938, intima à Schusschnigg l'ordre de faire entrer les nazis au gouvernement. Et malgré son premier succès et l'entrée de Seiss-Inquart au pouvoir, Hitler éprouva le besoin de faire avancer ses troupes. C'est dans un grand « bruit de bottes » et de roulements de canons et de tanks que s'acheva l'affaire.

Avec Staline, tout est plus adroit, plus caché, plus dérobé. A peine entend-on « un frôlement d'espadrilles ». Sans doute, on signale l'arrivée à l'aérodrome de Prague de M. Zorine, vice-ministre des Affaires étrangères en U. R. S. S.

« Sa présence, écrit de Jouvenel, est la légère bavure de l'opération : ne pouvait-on s'en dispenser ? La prochaine fois peut-être... »

A part cela, tout se passe au dedans, au nom de la liberté tchèque, au nom de l'initiative populaire tchèque, dans la pleine indépendance démocratique tchèque.

Tout a été préparé avec un soin minutieux, monté comme un film savant, articulé en scénario artistique. Il y a eu d'abord ce que de Jouvenel appelle fort bien « *l'opération Déroulède* ». Le parti communiste, dans tous les pays, a renoncé à son antipatriotisme, qui lui faisait tort dans les masses populaires, très attachées à l'idée de patrie. Changeant de front d'une manière totale, le parti communiste joue la carte du *super-patriotisme*. Il prétend marcher à l'extrême pointe du *Front national* en tout pays.

Cela lui permet de rallier tous les patriotes et les « nationalistes » à outrance, par une seconde opération qu'on peut appeler « *l'opération Lamourette* ». « Viens avec moi, catholique ! Viens avec moi, socialiste, viens avec moi patriote de toute nuance ! C'est moi qui défends la liberté du pays contre les négriers américains, les marchands de canons et d'esclaves ! »

Toutefois, aux deux premières opérations s'en joint bientôt une troisième : on trouve moyen de dénoncer dans les partis sympathisants toutes les personnalités trop fortes ou trop clairvoyantes, qui pourraient troubler la suite de la manœuvre. C'est « *l'opération Basile* », fondée sur le principe merveilleux dit de « *l'épuration* », au nom de la justice, au nom de la patrie, au nom de la liberté !

L'épuration n'est jamais finie et elle restera constamment à l'ordre du jour ! Enfin, « *l'opération Arlequin* » a pour but de dépouiller le compère socialiste de son emprise sur les masses.

« On administrera en commun les organisations syndicales : on laisse aux socialistes ou socialisants les présidences et l'on prend les secrétariats ; de là, on réforme tout l'appareil et l'on tient tout le mouvement : Si Pierrot ne veut pas perdre Colombine tout à fait, il faut qu'il ne rompe plus avec Arlequin qui l'a dépouillé ! »

A qui le tour maintenant ?

Je ne puis m'empêcher de trouver prodigieuse la prophétie que Marcel Thiébaut, dans la même *Revue*, rappelle du penseur « intimiste » Frédéric Amiel, né et mort à Genève (1821-1881). Dès les années 1850-1860, il était tourmenté par l'idée que la Russie pourrait dominer le monde, et il écrivait dans son célèbre « Journal intime » :

« Quels maîtres redoutables que les Russes, si jamais ils épaississaient la nuit de leur domination sur le Midi ! Le despotisme polaire, l'esclavage sans compensation, voilà ce qu'ils nous apporteraient. *Je soupçonne que le communalisme international n'est que le maréchal des logis du nihilisme russe, qui sera le tombeau des vieilles races. C'est dans ce cas, le brutal individualisme à l'américaine qui sera le salut de l'humanité.* »

Ayons encore plus confiance dans la protection de la Vierge et dans la vertu de l'Evangile !

VI

C'est un récit bien palpitant que nous présente dans *La Revue* du 15 mars 1948, Philippe La Chesnaie, sous le titre : *Pour vaincre la Peur ou la Permission retardée.*

Il est question, dans ces pages, d'un bombardement de la R. A. F. en terre française, sur des trains militaires allemands. La Chesnaie est un officier français qui a pris du service dans l'aviation britannique. Il est clair que l'on ne peut résumer la description des incidents de vol. Ce qui est à retenir surtout, c'est que chaque aviateur, ici, est isolé dans son appareil, mais communique avec ses « ailiers », par radio ou comme ils disent, dans la formation, par « phonie ».

Au cours de l'attaque, la chasse allemande est intervenue. La chasse anglaise a eu gain de cause, mais il y a eu de la casse. L'un des ailiers de

La Chesnaie ne reviendra pas. Son avion à lui a pris feu.

— « Çà y est, je brûle. » Pense-t-il. Brutalement, j'ai tiré le manche à moi. Oh ! être assez haut pour pouvoir sauter !... »

Mais sautera-t-il ? Le sol est loin, il le pourrait. Pourtant, un refus de tout son être le lui interdit. Une rage sourde lui commande de rester. Ses mains, agissant automatiquement, font tout ce qu'il faut pour étouffer l'incendie, pour arrêter le moteur droit, endommagé, pour bloquer son hélice « en drapeau ».

Mais voilà qu'il est entouré de fumée qui l'asphyxie, ses yeux pleurent et il ne peut plus les tenir ouverts. Impossible de rester là-dedans ! Alors, sautons ! Non, pour la seconde fois, une colère sourde, il ne lâchera pas son appareil. Et la flamme ne jaillit plus du capot, l'atmosphère se clarifie à l'intérieur, il ne reste qu'une affreuse odeur de caoutchouc et de peinture brûlés.

« Le moteur gauche hurle, il tourne trop vite. Je réduis, je lis mes cadrans, beaucoup ne fonctionnent plus... je tâte les commandes : elles sont dures, le gauchissement n'agit qu'avec retard, le palonnier est tantôt fou, tantôt bloqué... Mais je vole... et j'ai le cap sur l'Angleterre. »

Joie immense, La Chesnaie aperçoit l'un de ses camarades à proximité. Il essaie sa « phonie ». Elle marche ! O miracle ! Et le camarade, Morial, un Français aussi lui parle. Il lui parle en anglais, selon la règle de l'unité. Il l'appelle par son numéro : *Daphnee one seven* — Daphnee un-sept — m'entendez-vous ? Et le contact s'établit, quoique mal. — Etes-vous blessé ? « Tiens, je n'y avais pas songé. J'ai failli lui répondre que j'avais soif, tant la gorge me brûle. Mais çà m'est bien égal, parce que maintenant je sais que je vais m'en tirer. »

— Daphnee un-sept, cap 295.

« Morial navigue pour moi, mais je sais où je suis à peu près. La mer n'est plus très loin. »

Soudain, trois Messerschmitt foncent sur eux ! Que faire ? Il crie à Morial de se sauver. Il ne peut se défendre. Morial le rassure d'un mot : Amis. — Et en effet trois avions *Tempest* encadrent les deux avions qui rentrent, pour les protéger. Les côtes font leur apparition. Mais la météo était mauvaise. Point de visibilité. Comment atterrir avec un avion aussi abîmé ? Et puis, la pression d'essence est presque à zéro. L'avion est dur à tenir : « J'ai une crampe dans les bras et les poignets, si je le lâche, il passera sur le dos. »

Pourquoi n'avoir pas sauté ? La Chesnaie maintenant le regrette presque. Il aurait été fait prisonnier, mais on s'évade, tandis que maintenant, s'il tombe à l'eau, sur cette mer mauvaise, ce n'est pas son bateau pneumatique qui le sauvera !

— Daphnee un-sept, le Service d'assistance est alerté et nous suit par gonio !

— Possible, mais si je tombe à l'eau, je ne pourrai pas les attendre, je serai mort de froid et noyé !

« Une série de claquements secs : maintenant, je sais que c'est fini. L'essence arrive mal. Mon compte-tours annonce des baisses de régime. Je me sens presque délivré. Il n'y a plus rien à faire. Encore une fois, mes mains, mécaniquement, rectifient l'intercommunication des réservoirs, inversent les manettes de prise en charge, ferment des clapets. Je ne sais pas ce qu'elles font, mes mains, mais sûrement la manœuvre qui peut tout sauver, et que, tant de fois, au sol, on m'a fait répéter, jusqu'à ce que, les yeux bandés, je ne me trompe plus. Et voilà que le moteur s'élance, il gronde, sa puissance retrouvée me rend un flot de vie. Je sais que tu tiendras, tu tiendras ! »

Oui, mais cela ne dure pas. Il y a de nouveaux arrêts, puis des reprises :

« Je vois mon visage dans mon rétroviseur ; il est noirci par la fumée ; de mes yeux qui coulent les larmes ont gravé deux larges rides blanches de chaque côté de ma bouche ; mon inhalateur m'a écorché les lèvres qui saignent. Je me fais un sourire, un sourire affreux, pour voir la tête que l'on a lorsque l'on va mourir. »

Et une prière suprême s'échappe du plus profond de l'âme de l'aviateur. Cette prière est la partie la plus sublime de l'article :

« Si, maintenant, je pense à Toi quand même, Seigneur, ce n'est pas pour Te demander de prolonger mon existence qui dépend, je le sais d'un avion criblé de balles et du seul moteur qui lui reste.

« Dans quelques minutes, je serai près de Toi ; je voudrais que Tu jettes un regard sur moi et que Tu me souries ; ma vie n'a été qu'un sourire de Toi, Seigneur, je ne ressens point de honte parce que je lutte encore ; on ne peut pas avoir honte et lutter.

« Je regrette mes fautes dont Toi seul connais tout le poids ; je n'ai pas peur, Seigneur, parce que Tu es là. Mon amour et Ta volonté sont mes dernières forces... »

Soudain la prière de La Chesnaie est interrompue : « Daphnee, un-sept, Daphnee un-sept, qu'est-ce que vous faites ? Redressez ! redressez ! »

A cet appel, l'automatisme répond encore par des gestes désespérés mais efficaces. L'avion franchit les derniers obstacles. Bientôt l'aviateur se sent pris en charge par une équipe de secours. Il entend des appels, reçoit des encouragements et des consignes précises. On lui fait faire « très tranquillement » l'inventaire de ce qui ne marche pas à bord et on lui répète ses propres paroles : « Daphnee un-sept, vous n'avez pas d'horizon artificiel, plus de variomètre, plus d'indicateur de vitesse, vos trims (compensateurs de gouvernes) n'agissent plus. Est-ce bien cela ? Est-ce tout ? »

Et le conseiller invisible mais actif affecte de ne pas se presser.

« Ce calme, écrit La Chesnaie, qui m'a d'abord exaspéré, finit par me gagner et me pousse aux limites de l'inconscience. « Je suis au dessus de l'Angleterre... qu'est-ce que je risque ?... »

Mais voici le plus terrible.

— Daphnee un-sept, vous ne pouvez pas atterrir, il faut sauter ; vous allez recevoir des instructions !

« Sauter ! Oh ! mais pour rien au monde ! Et si le parachute ne s'ouvre pas ! Et si le plan fixe m'assomme quand je plongerai... Non, non, je trouverai bien un nuage moins épais, je trouverai ! »

Le guide a dû comprendre les hésitations, les refus obstinés de l'aviateur. Sa voix se fait paternelle :

— Daphnée un-sept, vous devez sauter ; c'est votre chance, votre seule chance ; avez-vous bien compris ?

Et sa bouche involontairement a répondu : « Paré à sauter ! » Mais ce n'est pas lui ! Il se cabre toujours. On lui fait sommairement un cours de parachutage :

— Daphnée un-sept, vous sortirez par la porte et non

par le toit de la carlingue. Vous mettrez vos armes en sécurité, ce que vous avez dû oublier (c'était vrai). Vous débrancherez votre phonie. Ne tirez pas votre poignée de déclenchement d'ouverture (du parachute) immédiatement après avoir sauté... comptez jusqu'à six, mais lentement... Daphnee un-sept, quand vous vous balancerez, vous tirerez sur les suspentes et çà s'arrêtera... En arrivant au sol, serrez les jambes et baissez la tête tant que vous pourrez. Allez, mon gars, prêt ? Sautez !

Eh non ! Il n'a pas pu décoller. Alors un ordre bref qui l'arrache à sa torpeur :

— Sautez ! Vous devez ! Maintenant ! Sautez !

Et il saute enfin. Tout se passe bien. Il n'a pas l'impression de descendre. Mais où est la terre ? La voici enfin : « une grande table verte, toute de travers, qui se jette sur moi ! Mes jambes sont serrées. L'herbe grandit démesurément... Dans ma tête, un prodigieux feu d'artifice... »

Et La Chesnaie attend les événements. Bientôt deux grosses voitures de la R. A. F. roulent dans sa direction. Des civils accourent à travers champs.

On le relève, on le questionne, on lui fait fête, on l'emporte, on le choie. Il est sauvé !

Mais voilà, il reste le « choc en retour ». Alors qu'il compte sur une bonne « permission », pour se remettre de tant d'émotions et de fatigues nerveuses, son chef, Fred, qu'il aime et respecte, lui réplique :

« Voyez, mon gars, je ne pense pas que vous partiez en permission demain ou après-demain, ni cette semaine. Il vous faut voler le plus tôt possible ; si vous ne vous remettez pas dans le bain, vous risquez de rester sur une impression désagréable. Il ne le faut absolument pas, vous comprenez. Venez prendre un verre et oubliez le reste. »

Nous comprenons alors le sous-titre et le titre de notre article : « *Pour vaincre la Peur ou la Permission retardée* ».

Sans doute, il se révolte contre ce qui lui apparaît comme une dureté, une brutalité, une exigence inadmissible. Il se jure à lui-même de ne pas obéir, de ne pas voler le lendemain ! Mais il pense à ceux qui l'aiment, il scrute le fond de son âme. Il entend un murmure profond : « Tu ne voleras plus jamais, alors ?... Que tu as peur ! Que tu as peur !... » Mais Fred saura lui parler. Et que lui dit-il ? Son discours sera un chef-d'œuvre de tact, de délicatesse, de finesse psychologique :

« Vous êtes un officier français, vous savez ce que j'entends par ces mots et vous êtes venu vous battre avec nous. Vous portez, et je vous approuve, votre insigne de pilote français sur votre tenue anglaise. Sur les ailes de la R. A. F., il y a quelques petits rubans aussi. Alors ? Alors, mon vieux, je sais parfaitement bien pourquoi vous ne voulez pas voler ce matin. Il n'est pas question d'une appréhension qui est intégralement hors de cause (et il répète : intégralement hors de cause !) Vous, avoir peur ? Vous êtes le dernier dont je pourrai le craindre, mais vous avez un caprice d'enfant gâté, voilà tout, un caprice ridicule. Maintenant que vous vous êtes livré à votre petite démonstration, je crois que cela pourrait suffire. Vous ne pensez pas ! »

Et La Chesnaie répondit : « *All right, Freddy...* »

VII

Ayant parlé, dans une précédente Causerie, de la belle soutenance de thèse de M. le chanoine Marcel Lépée, du diocèse de Moulins, sur *sainte Thérèse d'Avila* [6], j'ai eu le plaisir de constater à quel point les lecteurs de l'*Ami* apprécient de tels comptes rendus. Je voudrais donc, avec un retard bien involontaire de ma part, donner quelques détails sur une autre soutenance, qui s'est déroulée à Toulouse, le 17 mai 1947. Le candidat était M. l'abbé Etienne Delaruelle, actuellement supérieur de l'école Malaret (Petit Séminaire), à Toulouse. Le sujet de la thèse principale était une autre sainte non moins célèbre que la grande Thérèse d'Avila, à savoir sainte Catherine de Sienne. J'ai sous les yeux les deux thèses, dactylographiées ; et je ne trouve pas d'autre épithète que celle de *monumentales* pour les qualifier. La grande thèse a pour titre : *Sainte Catherine et la Chrétienté de son temps ;* elle ne compte pas moins de 1157 pages dactylographiées de grand format. Et la thèse secondaire, qui expose *La Doctrine de l'Eglise et de l'Etat dans sainte Catherine de Sienne*, y ajoute plus de 130 pages du même type. C'est dire avec quelle ampleur le sujet a été traité. Il serait bien impossible de résumer ici un tel travail, aussi faut-il se borner à indiquer quelques idées essentielles.

La première, c'est le rôle immense qui a été réservé, au XIVe siècle, à deux grandes mystiques, dont l'une ne fait que prendre la suite de l'autre : Brigitte de Suède et Catherine de Sienne. Voici comment M. Delaruelle souligne ce grand fait :

« On ne saurait trop insister sur ce fait que Catherine est une nouvelle Brigitte, héritière de l'esprit de la première, comme elle prophétesse, qui parle au nom de Dieu, et à laquelle on demande — les foules, mais aussi les papes — de fulminer des oracles. C'est en effet un des traits les plus curieux de cette Eglise du XIVe siècle que la place qu'y tiennent les révélations privées comme normes de l'activité publique et politique. Cette Eglise de l'Autorité, Eglise du Droit canonique, Eglise solidifiée en institutions qui nous ont paru parfois un peu rigides, Eglise tellement visible qu'il semblerait parfois que le corps y étouffât l'âme, est en même temps une Eglise de l'Esprit. Nous ne parlons pas de cet appétit de merveilleux que l'on retrouverait à toutes les époques, mais de cette croyance que Dieu guide son Eglise, au jour le jour, par des inspirés dotés d'un véritable charisme de prophétie. On dirait que la hiérarchie ne suffit pas ; de la même façon qu'en Israël, la caste sacerdotale était doublée par des corporations de « nâbhis », qui assumaient parfois à sa place la direction spirituelle et même temporelle du Peuple de Dieu, l'Eglise enseignante, qui a pourtant toute confiance en ses pouvoirs de magistère et de gouvernement... a pourtant recours parfois à des hommes de Dieu, sans consécration officielle, pour lui dicter sa conduite » (p. 548).

C'est là, en effet, un trait bien remarquable. Ne pourrait-on pas lui trouver des équivalents jusqu'en notre temps, par l'attention de la hiérarchie à consacrer des initiatives privées ou des apparitions en apparence fortuites : Marguerite-Marie à Paray-le-Monial, Bernadette à Lourdes, plus près de nous, les voyants et voyantes de Fatima, semblent avoir pour fonction de déterminer un « choc » psychologique intense. Chez une Catherine de Sienne, c'est bien ce « choc », qui paraît avoir été le principal. M. Delaruelle prouve en effet que, pris à la lettre, le message de Catherine aboutit à un échec :

« C'est donc, dit-il, dans l'échec que cette vie semble

[6] La thèse de M. M. Lépée vient de paraître en volume chez Desclée de Brouwer, aux *Etudes Carmélitaines*, au prix de 600 francs.

se terminer. Aucune des causes auxquelles Catherine s'était consacrée tour à tour n'a pu finalement aboutir : la Croisade ne s'est pas faite ; à la faveur du Schisme, les abus se multiplient ; la Guerre a recommencé en Italie ; le pape n'a quitté Avignon que pour y laisser un antipape et son retour à Rome semble cause d'un mal plus grand que les maux auxquels il devait remédier... » (p. 785).

Il reste sa sainteté, il reste son exemple, son parfum, l'admiration qu'elle soulève, les imitations qu'elle provoque, le culte qui s'attache à sa mémoire.

Mais venons-en à la soutenance. Elle se déroula en présence d'une assistance considérable, en raison évidemment de l'intérêt du sujet en débat. On y voyait au premier rang S. E. le cardinal Saliège, et autour de lui des professeurs de l'université, des professeurs du lycée, des dominicains en foule, des étudiants, des élèves du Grand Séminaire, etc.

Le jury était composé de la façon suivante :

Président : M. Faucher, Doyen de la Faculté des Lettres ; assesseurs : M. Calmette, membre de l'Institut, et spécialiste très connu de l'histoire du Moyen Age ; M. Fawtier, membre de l'Institut et auteur de travaux remarquables sur sainte Catherine de Sienne ; M. Renouard, Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux, auteur d'une thèse importante sur les papes d'Avignon ; M. Cavel, professeur d'italien à la Faculté des Lettres de Toulouse ; MM. Ourliac et Dauvillier, professeurs d'histoire du Droit à la Faculté de droit de Toulouse. La présence de ces deux derniers professeurs s'explique par le titre et le contenu de la thèse accessoire, où il s'agissait de problèmes de droit canonique.

De tous les argumentateurs, ce fut M. Fawtier qui tint la place principale, en raison de sa compétence reconnue, en ce qui concerne l'histoire de sainte Catherine. Il critiqua d'abord la chronologie. Il estime en effet que les biographes de Catherine l'ont indûment rajeunie et il croit toujours que l'âge qu'on lui prête doit être allongé de plusieurs années, en ce sens qu'il faut reporter la date de sa naissance avant 1347, date traditionnelle. M. Delaruelle estime au contraire qu'il n'y a aucune raison décisive d'abandonner cette date.

Une remarque fort juste de M. Fawtier fut que le milieu de Catherine était beaucoup plus large que le milieu dominicain. Le candidat ne pouvait qu'approuver une telle remarque, car il a fait, à plusieurs reprises, un tableau de la « fameglia » de Catherine, en faisant voir qu'elle était en fort bons termes avec les Franciscains, et que son entourage comprenait toutes les nuances de la dévotion catholique. Il y aurait même chez elle un idéal de la pauvreté qui la rapprocherait des fraticelles. C'est par cette connivence plus ou moins marquée avec les fraticelles que, selon M. Fawtier, s'expliquerait le fait des coupures opérées dans la correspondance de Catherine, à qui ses admirateurs ont voulu éviter de paraître suspecte.

Par contre notre sainte, et ce fut la dernière observations de M. Fawtier, fut complètement indifférente à la question sociale, telle qu'elle se posait au XIVe siècle. Le candidat aurait pu cependant, du moment qu'il étudiait la chrétienté au XIVe siècle, faire un tableau de la question sociale, à cette époque.

Après quelques remarques de MM. Renouard, Ourliac et Dauvillier, et à la suite d'une soutenance extrêmement remarquable, le jury déclara M. Delaruelle Docteur, avec la mention très honorable.

Nous ne pouvons plus désirer qu'une chose, maintenant, c'est que les thèses du nouveau docteur, reprises en main et complétées dans le sens des retouches suggérées par les spécialistes que l'on vient de nommer, soient mises à la disposition du grand public par une publication en règle. Nous y applaudissons d'avance [7].

L. Cristiani.

[7] *L'Ami* (25 mars 1948, p. 197) a analysé pour ses lecteurs la thèse de M. OEschlin. Elle fut présentée en Sorbonne le 2 juin 1945, Marcel Bataillon, assisté de M. Raymond Bayer, discuta la thèse complémentaire intitulée *Recherches sur le vocabulaire affectif de sainte Thérèse*. Quant à la thèse principale, qui portait sur *L'Intuition mystique de sainte Thérèse*, elle avait pour jury, sous la présidence de M. Jean Laporte, MM. Jean Baruzi, spécialiste connu de saint Jean de la Croix et Henri Gouhier. Sur la soutenance elle-même et les discussions qui la marquèrent les détails nous font défaut. Nous savons seulement que le candidat obtint le titre de Docteur ès-lettres avec la « mention très honorable ».

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Un prêtre de passage, ou même en résidence temporaire dans une paroisse, s'entend dire par le curé que, « pour ne pas troubler le service habituel des messes le dimanche », il dira la messe dans une chapelle latérale. Par contre, le curé binera, et le vicaire trinera... Cela est-il normal ?

R. — Nous supposons que le prêtre de passage ou en résidence sur la paroisse n'essuie pas ce refus parce que le curé a des raisons sérieuses de l'écarter ; par exemple si ce prêtre avait donné quelque scandale ; ou qu'il montre, dans ses gestes et sa tenue à l'autel, une excentricité telle qu'elle soit de nature à malédifier les fidèles ; ou encore que ce prêtre soit un malade, sujet par exemple à des faiblesses pendant qu'il célèbre ; ou d'autres cas semblables. — Car on comprendrait alors que le curé, par discrétion et charité sacerdotale, remercie le prêtre de son offre, mais la décline sans en dire le vrai motif.

Cette hypothèse étant exclue, nous pensons que le curé *doit* régler sa conduite d'après le principe et les décisions suivantes, dont nous empruntons à Jorio (*Theol. mor.*, t. III, ed. 3a, n° 204) l'énoncé et les références : *Sola consuetudo vel usus bis ab eodem Sacerdote celebrandi in eadem ecclesia in qua jam plura sacra facta fuerint, non sustinetur quia abusus est ; et S. Congr. Conc. de hac re interrogata* (22 *maii et* 11 *sept.* 1941) *respondit : « Non expedit et est abusus eliminandus* ».

Le droit *commun* actuel (can. 806, § 2) qui remet au jugement prudent de l'Ordinaire le droit d'autoriser le binage, déclare qu'il ne peut user de cette faculté que « *propter penuriam sacerdotum* », ce qui n'a évidemment pas d'application ici ; de sorte que l'Ordinaire lui-même, dans l'hypothèse où une autorisation de biner lui serait demandée pour le cas qui nous est soumis, ne pourrait pas, à notre avis, l'accorder, en vertu du canon 806. Les auteurs, même larges, insistent sur cette condition

qui limite le pouvoir de l'Ordinaire, et déclarent que celui-ci pourrait, pour éviter le binage du curé, obliger, même par un précepte, un prêtre résidant sur une paroisse à dire une seconde Messe un dimanche ou un jour de fête de précepte, quitte à lui attribuer un émolument pour ce service. Citons par ex., Cappello (*De Sacram.*, t. I, n° 695, 4-5) : « *Tres conditiones requiruntur : 1° ut adsit penuria sacerdotum... Non agitur proinde de mera utilitate vel consuetudine... sed unice de spirituali* NECESSITATE POPULI, *scil. quoties haberi nequit* ALIUS *sacerdos qui fidelium necessitati satisfacere valeat : nam, si præsto sit sacerdos, Ordinarius potest ipsi præcipere ut missam celebret in tali ecclesia aut sacello, servatis equidem servandis.* »

S'il en est ainsi pour le binage, la solution vaut *a fortiori* pour le trinage ; mais comme les Evêques ne peuvent autoriser celui-ci qu'en vertu d'indults dont la teneur est variable, nous manquons de base juridique *universelle* qui seule pourrait nous permettre de préciser par des textes la stricte prohibition qui interdit le trinage *in casu*.

Q. — Puis-je solliciter une précision ? Il s'agit des messes *pro populo*, à *dates fixes* (fêtes des Apôtres, etc., soit 25 ou 26 dans l'année).

L'an dernier j'ai acquitté ces messes pour des honoraires reçus de mes paroissiens.

Normalement, je devais verser ces honoraires à l'évêché puisque je ne disais pas de messes *pro populo* ces jours-là.

Cependant, je reportais ces messes *pro populo* le dimanche, en messe de binage, — donc de mon propre gré et sans honoraire et sans rien verser à l'évêché. (Je suis libre de ma deuxième messe du dimanche).

Est-ce possible d'agir ainsi ? Je ne lèse aucunement mes paroissiens puisque je m'astreins à des messes pour eux, d'autant plus que les honoraires versés à l'évêché pour ce messes sont destinés à des œuvres.

Je vous serais très obligé de me renseigner sur ce point délicat.

R. — C'est à l'Eglise et à l'Eglise seule qu'il appartient de déterminer les conditions dans lesquelles elle dispense, quand elle le juge bon, ceux qui ont charge d'âmes de l'obligation de la messe « *pro populo* ».

En la plupart des diocèses de France, des indults ont été accordés par le Saint-Siège pour dispenser les curés de la célébration « *pro populo* », à certains jours, spécialement aux jours de fêtes de précepte supprimées. Mais cette dispense a été accordée *en considération de raisons graves et publiques*, pour permettre de secourir des Œuvres importantes et nécessiteuses, comme les écoles et les séminaires, œuvres déterminées par l'indult lui-même. *Ce n'est pas en faveur du célébrant lui-même qui reste soumis à l'obligation de la gratuité de la messe en ces jours.*

Concrètement et pratiquement, ces indults, du moins tout ceux que nous connaissons, font au célébrant une *double obligation :*

1° de célébrer ces jours pour des intentions rétribuées (quitte à en demander à l'Evêché) ;

2° *de verser intégralement l'honoraire reçu*, à l'Evêché au profit des œuvres déterminées dans l'indult.

A moins donc que dans votre diocèse, l'*indult* qui dispense de la messe « *pro populo* » aux jours que vous indiquez, ne permette expressément au célébrant de garder pour lui les honoraires (ce qui est peu vraisemblable) vous ne pouvez, en justice, vous les approprier et vous avez l'obligation grave de les donner ou de les restituer à l'Autorité diocésaine.

Vous devez verser l'honoraire tel que vous l'avez reçu, même s'il est supérieur à l'honoraire normal du diocèse, à moins que le supplément ne corresponde certainement à une charge extraordinaire (en raison d'un titre extrinsèque, comme on dit), comme serait une indemnité versée pour un dérangement spécial ou, à moins que ce supplément ne vous ait été donné certainement à titre purement personnel, comme un cadeau habituel ou accidentel, en raison de l'amitié, de la bienveillance pour votre personne.

La raison que vous donnez pour garder les honoraires reçus n'a aucune valeur. Il ne s'agit pas de savoir si vos paroissiens sont lésés par la dispense qui vous est donnée de ne pas célébrer « *pro populo* » à certains jours ; du moment que l'Eglise vous dispense de cette obligation, vous n'avez pas à vous en inquiéter. D'ailleurs l'Eglise peut compenser « ex thesauro Ecclesiæ ». Certes on peut louer votre habitude d'appliquer l'intention de vos messes de binage à vos paroissiens, si du moins vous avez l'entière liberté de vos intentions (il est des diocèses, en effet, dans lesquels, conformément à des indults romains, les messes de binage, du moins un certain nombre, doivent être célébrées pour des intentions retribuées dont les honoraires doivent être versés à l'évêché, en faveur d'œuvres déterminées, tout comme pour les messes « *pro populo* » supprimées). *Mais si louable que soit votre acte de charité, purement facultatif, il ne vous dispense pas de l'obligation grave de justice* que vous avez de verser les honoraires des messes en question à l'Autorité diocésaine.

Vous craignez de frustrer vos paroissiens : votre crainte est vaine, comme nous l'avons dit ; craignez plutôt de frustrer les œuvres vers lesquelles l'Eglise auctoritativement dirige les honoraires que vous avez reçus les jours de fêtes supprimées.

Seul, répétons-le, un indult pourrait vous autoriser à garder pour vous ces honoraires. Nous ne pensons pas que l'Eglise l'accorde facilement.

J. L.

Q. — Ayant lu l'article concernant les *mariages mixtes* dans l'*Ami* du 11 mars 1948, j'ose vous demander :

1° Peut-on revêtir l'étole et le surplis, — ou au moins le surplis, — pour un mariage mixte ?

2° Peut-on bénir les anneaux ?

R. — Ad I. « **Tout rite sacré étant interdit** » (c. 1102) pour un mariage mixte, il n'est pas permis de revêtir le surplis et l'étole, ni même le surplis seulement. Le curé, *in nigris*, se bornera à demander et à recevoir les consentements des conjoints, sans rien ajouter, pas même la formule : « *Ego conjungo vos...* »

Toutefois, le même canon, ainsi que nous l'avons souligné, autorise l'Ordinaire à adoucir la rigueur de cette règle, donc à permettre que le curé revête le surplis et même l'étole, si, dans sa prudence, il juge que de l'omission des cérémonies accoutumées

doivent résulter *graviora mala* [1]. Nous avons indiqué (dans l'article cité) quelques-uns des « maux graves » que l'on peut redouter en pareil cas, en nous référant à la Lettre de la S. C. de la Propagande, du 4 décembre 1862 (*Collectanea*, n° 1232). Ajoutons, pour être complet, que dans un certain nombre de diocèses, on tient compte (en vue de l'autorisation de « quelque » rite ou cérémonie) non seulement des maux à craindre, mais encore « du bien à espérer », par ex. : la conversion du conjoint acatholique. Cette *épikie* nous semble tout à fait dans l'esprit de la loi [2]. (Elle pourrait jouer également, — et nous savons que certaines curies diocésaines en usent ainsi, — en faveur d'un mariage « disparate », c'est-à-dire dont l'un des futurs, non encore baptisé, mais déjà catéchumène, n'est pas encore assez instruit pour recevoir le sacrement qui fait entrer dans l'Eglise, alors que le mariage est *urgent*).

Notons enfin que dans certaines contrées où les mariages mixtes sont fréquents, des *directives générales* sont données pour l'ensemble des cas par l'autorité diocésaine, en s'inspirant des décisions du St-Office (17 janv. 1877, 9 déc. 1874 et 25 juin 1885) [3].

Il peut exister également, surtout dans les pays protestants, des *coutumes* légitimes à cet égard. C'est ainsi qu'en Angleterre, beaucoup de rites (on pourrait dire la plupart) sont tolérés ; on excepte cependant le port de la chape, la mise en place d'ornements spéciaux dans le sanctuaire, l'allumage de cierges et l'accès des époux au chœur. L'assemblée des évêques de 1898 avait même prévu l'autorisation de l'exécution d'un morceau de musique lors de la sortie des époux [4].

Ad II. — La bénédiction des anneaux étant un « rite sacré », ne peut être faite, sans l'autorisation de l'Ordinaire. Celle-ci ne sera pas présumée sans une raison très grave et très urgente et sans qu'il y ait impossibilité de le consulter.

En dehors de la cérémonie matrimoniale il ne semble pas interdit d'accéder au désir des époux (qui sont validement et légitimement unis), en donnant aux anneaux la bénédiction *ad omnia*, commune à tous les objets. A. B.

[1] Nous avons souligné que la *célébration de la messe* était *toujours* exclue (c. 1102). Il n'est donc pas au pouvoir de l'Ordinaire de l'autoriser, à moins qu'il n'ait un indult apostolique.

On nous a fait remarquer que certains mariages princiers avaient été célébrés « avec Messe » (le roi de Bulgarie, le roi des Belges...) bien que « *mixtæ religionis* ». C'est que, dans ces cas, le Saint-Siège lui-même avait donné l'autorisation.

[2] Il apparaît bien que cette considération eut une grande part dans la bienveillance manifestée par le Card. Archevêque de Malines, lors du mariage de la reine Astrid (de Belgique).

[3] Le Saint-Office, dans un cas particulier conseillait l'usage du surplis, tout en omettant les autres rites. Il avait été accordé jadis au diocèse de Bruges, eu égard à la gravité des circonstances, la célébration d'un mariage mixte dans l'église (avec proclamation d'un ban) à un autel latéral, le prêtre étant revêtu du surplis et étant assisté d'un sacristain portant également l'habit ecclésiastique. L'évêque pouvait même autoriser une « allocution ». (Cf. *Collectanea*, n. 1443).

[4] Cf. De Smet. *De spons. et matrim.*, n. 510. Voir aussi dans Tanquerey, *De Matr.*, n. 1037, les pratiques en usage aux Etats-Unis d'Amérique.

L'AMI DU CLERGÉ ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Robert JACQUIN. — **Lettres à Bruno sur l'Eglise.** — In-12 de 120 p. — Paris, Beauchesne, 1948.

Un traité de l'Eglise ? Oui, certes ; mais si agréablement présenté, sous forme de lettres à un jeune lecteur (Bruno), qu'on le lit avec curiosité, intérêt et profit. Il suffit de parcourir la « table alphabétique » qui ne prend pas moins de sept pages à deux colonnes, pour se rendre compte que l'auteur a su donner de l'Eglise catholique, tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue juridique, un enseignement fort précis, exact, et, pour des laïcs, suffisamment complet. La dernière lettre tire les conclusions spirituelles de cet enseignement : respect et obéissance effective à la hiérarchie établie par le Christ lui-même ; ardent amour, mêlé de gratitude et de tendresse, pour l'Eglise notre Mère ; responsabilités qui nous incombent, à nous, ses fils, à qui l'on reproche aujourd'hui, non pas d'être chrétiens, mais de ne pas l'être assez ; coopération à l'apostolat...

Analecta gregoriana. — **La Cura pastorale a Milano, Cartagine e Roma nel secolo IV°**, di Vincenzo MONACHINO, S. J. — In-8 de xx-442 p. — Rome, 1947.

Le R. P. Monachino, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université grégorienne apporte, en cet ouvrage, une contribution de premier plan à l'histoire de la pastorale au IVe siècle dans trois chrétientés déjà organisées. Pour Milan, l'unique source de renseignement est S. Ambroise. Les travaux sur cette église sont peu nombreux et les 130 pages consacrées à Milan constituent une mise en œuvre remarquable des sources ambrosiennes. L'Ambrosiaster a été laissé de côté, sa personnalité demeurant toujours plus ou moins énigmatique. La métropole de Carthage, voisine d'Hippone, incitait l'auteur à considérer les œuvres de S. Augustin comme une source d'indications authentiques même pour les pratiques de Carthage : il y a largement puisé. Mais le IIIe siècle préparant le IVe, Tertullien et S. Cyprien ont été interrogés. Sources également les conciles de Carthage, les œuvres de S. Optat de Milève et les discours de l'évêque carthaginois Quodvultdeus. L'histoire des persécutions de l'Eglise d'Afrique, de Victor de Vite, offrait de précieux renseignements. Sur Carthage, les travaux antérieurs ne manquaient pas : il s'agissait donc surtout de présenter un ensemble ordonné suivant le plan de l'auteur. Pour Rome, ni les sources, ni les travaux ne font défaut. Les indications abondent, fournies par les conciles, les lettres des papes, les écrivains contemporains, les sacramentaires léonien et gélasien, mais surtout, à défaut d'auteur plus considérable, par les œuvres de S. Léon le Grand. Ce rappel des sources fait comprendre pourquoi le P. M. a dû conduire son enquête, à Carthage jusqu'à l'occupation de la ville par les Vandales (439), à Rome jusqu'à la mort de S. Léon (461).

L'enquête est menée, pour chacune des trois Eglises, sur un plan identique : lieux de culte, clergé, initiation chrétienne, organisation générale de la communauté au point de vue pastoral, mariage chrétien, pratique de la pénitence. Certains détails sont extrêmement intéressants, notamment en ce qui concerne l'acolytat et le sous-diaconat qu'on ne trouve pas encore à Milan, le célibat du clergé, le catéchuménat et la préparation au baptême, le baptême des petits enfants à Carthage, la célébration, en semaine, de messes privées et la communion quotidienne facilitée aux fidèles, l'audience épiscopale et les sentences

rendues par l'évêque même en matières d'ordre temporel, la prédication, la charité de l'Eglise, etc.

Mais l'attention du lecteur devra se porter surtout sur les chapitres relatifs au mariage et à la pénitence. En ce qui concerne le mariage, on voit déjà se dessiner très nettement les principes qui prévaudront de plus en plus touchant l'indissolubilité et l'unité, les empêchements, la morale qui s'impose aux conjoints. En étudiant les pratiques pénitentielles, l'auteur insiste beaucoup sur les cas de pénitence privée. Mais existait-il une législation générale concernant la pénitence privée ? Le théologien voudrait bien pouvoir l'affirmer, l'historien hésite beaucoup et il semble bien que le P. M., ait voulu être à la fois théologien et historien... On lui reprochera peut-être ici, au nom des règles de la critique historique, de proposer un peu trop fréquemment des hypothèses de grande probabilité. Mais comment faire autrement, quand les textes ne fournissent que des indications incomplètes ? D'autres que lui, d'ailleurs, ont suggéré, et avec les mêmes procédés, l'existence d'une pénitence privée dans la primitive Eglise.

Vén. Antoine CHEVRIER. — *A l'école de Jésus-Christ.* **Sujets d'oraison tirés de l'Evangile** *pour tous les jours de l'année.* — 2 in-18 de 860 p. ensemble, 280 f. — Paris et Lyon, Vitte, 1947.

Nous avons ici une 6e édition, sans modification, des deux volumes parus en 1930, et qui ont connu à bon droit le plus légitime succès. L'ordre suivi est celui de l'année ecclésiastique. Les méditations sont brèves : de deux ou trois pages en moyenne. Elles ont trois et souvent quatre points. L'esprit propre au P. Chevrier les anime : amour de Jésus et de sa pauvreté ; zèle des âmes surtout des plus déshéritées. Nous ne saurions trop insister près de nos confrères pour qu'ils se mettent « à l'école de Jésus » sous la conduite du Vénérable.

JEAN DE MAILLY. — **Abrégé des Gestes et Miracles des Saints,** traduit du latin par A. DONDAINE, O. P. — In-8 de 508 p., 500 f. — Paris, Edit. du Cerf, 1947.

Les Actes des Martyrs et les Vies des Saints constituaient, au début du XIIIe siècle, de très amples recueils qu'on ne trouvait guère que dans les cathédrales ou les monastères importants ; et les fidèles comme leurs pasteurs ignoraient tout de ce qui concernait le patron de leur paroisse ou les saints de leur calendrier. C'est à cela que voulut remédier Jean de Mailly, qui appartient à la toute première génération des Frères Prêcheurs : « Beaucoup de pasteurs, dit-il dans le prologue de son œuvre, n'ont pas à leur portée les passions et vies de saints qu'ils devraient connaître et prêcher en vertu de leur charge afin d'exciter la dévotion des fidèles envers ces bienheureux ; nous rassemblerons [donc] ces vies sous une forme abrégée, et spécialement celle des saints dont les noms figurent au calendrier. » Telle est la pensée apostolique et pieuse qui inspira à cet auteur l'idée d'un genre d'ouvrage où il n'avait pas alors de devancier, mais où il devait avoir tant d'imitateurs, et parmi eux, trente ans plus tard environ, son frère en religion, Jacques de Voragine, auteur de la *Légende dorée,* qui fit oublier son prédécesseur.

Pourtant les qualités dont fait preuve Jean de Mailly ne justifient pas une telle éclipse. Moins prolixe, moins encombré d'exposés scolastiques ou de plans de sermons que son illustre successeur (les traductions modernes de la *Légende dorée* ont dû élaguer ces excroissances pour dégager un texte lisible), l'*Abrégé* garde toute la naïveté de son temps, soit qu'il se livre à de bien timides essais de critique historique, soit qu'il admette avec une simplicité qui nous enchante le vrai et le légendaire dans ses édifiants et charmants récits. Le R. P. Dondaine a eu raison de nous donner de cette œuvre une traduction soignée et complète. On trouvera, dans son Introduction (16 p.) et dans un article publié aux *Archives d'Histoire Dominicaine* (t. I, p. 53-102. Ces *Archives* sont une publication nouvelle, commencée en 1946 ; actuellement deux livraisons sont parues, aux Edit. du Cerf, Paris), tous les renseignements que l'on possède actuellement sur l'auteur (prêtre d'Auxerre, puis dominicain), sur son activité littéraire, sur les deux éditions de l'*Abrégé* faites par lui-même, sur les manuscrits qui nous l'ont conservée, etc. Mais le public laissera ces soucis d'érudition pour goûter le charme des récits. Il pourra même préférer l'œuvre de Jean de Mailly largement accueillante pour tous nos anciens saints de France, à la fameuse *Légende* de l'archevêque de Gênes, beaucoup plus éclectique dans ses choix et assez pauvre de mentions ou de détails sur nos saints nationaux.

Cette œuvre si intéressante sera donc bien estimée des savants. Elle conviendra aussi comme livre de lecture pieuse qui, prise à petites doses, sera délassante autant que bienfaisante. Nous souhaitons même une édition accompagnée de reproductions artistiques ; car les sculpteurs et les imagiers du XIIIe-XVe siècle se sont souvent inspiré de ces naïfs récits quand ils cherchaient à fixer dans la pierre ou sur le vitrail les épisodes de la vie des saints devant lesquels s'extasiait la foi candide des chrétiens de cette époque.

P. ATHANASE DE SADOURNIN, Capucin. — **La Mission populaire.** *Guide suggestif et pratique.* — In-12 de 180 p., 75 f. — « Voix franciscaines », 32, rue des Potiers, Toulouse.

S'élevant contre le préjugé d'après lequel il suffirait à un missionnaire d'une trentaine de sermons pillés un peu partout et colportés de paroisse en paroisse, le P. Athanase montre comment chaque mission doit avoir sa physionomie propre suivant les milieux auxquels elle s'adresse. Elle demande une préparation soignée. Pendant qu'elle se poursuit, de nombreux points de détail se présentent dont il ne faut laisser aucun au hasard. Sermons du matin et du soir, fêtes diverses, pieuses industries de tous genres s'insèrent dans un ensemble destiné à un but précis : la conversion des pécheurs ou le progrès spirituel d'une population.

Les conseils contenus dans ce petit livre trahissent une expérience consommée. Les méthodes traditionnelles qu'ils recommandent sont expliquées et justifiées, mais ils font une place aux plus récentes. L'auteur n'ignore pas les critiques formulées contre les missions ; il estime toutefois avec raison qu'on exagère le peu d'efficacité de celles-ci et qu'il existe des moyens pour en assurer le fruit ; encore faut-il mettre ces moyens en œuvre ; l'un d'eux, contaste-t-il non sans humour, consiste à conquérir d'abord... M. le Curé.

Le livre se termine sur un petit traité d'éloquence sacrée plein de salutaires avis pour les missions et la prédication en général.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 4 maii 1948

Eug. LINDECKER, *Vic. gén.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

SCHARSCH et LAROCHELLE. — **La Confession, moyen de progrès spirituel.** Préface de S. E. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal. — In-8 illustré, 200 pages. — Granger frères limitée, Montréal (Canada).

Ouvrage d'une lecture facile, mettant à la portée de toutes les âmes, dans les cloîtres et dans le monde, la doctrine traditionnelle du sacrement de Pénitence. Il s'adresse particulièrement aux habitués de la confession fréquente, qui, trop souvent, ne retirent que peu de fruits de cet exercice, par suite de l'ignorance et surtout de la routine. Il sera bon de méditer ces pages, empreintes d'une science théologique sûre, et qui pourront faire découvrir à beaucoup, pour leur avancement spirituel, des richesses insoupçonnées.

Le **Chemin de la Croix,** *par l'équipe du* GRAND RETOUR. — In-16 carré de 48 p., en deux couleurs, 25 f. — Paris, Editions franciscaines, 1947.

Ce Chemin de Croix a été utilisé en 1946, dans la marche de quatorze croix vers Vézelay, et notamment dans les « tableaux vivants » où chaque personnage du récit évangélique était représenté par des personnes de la localité où passaient les Croix. Il a donc été conçu et écrit pour des foules. Peu adapté à l'exercice d'une âme qui parcourt solitaire les quatorze stations, il convient très bien, au contraire, aux manifestations de piété populaire que provoque la Semaine Sainte. La participation de la foule à la prière et aux chants a été prévue. Pensée et forme, tout est digne du sujet.

L. CRISTIANI. — **Le mois de Marie.** — In-4 de 4 p., 1 f. 50. — Chez l'auteur, à Crépieux-Lapape (Ain).

Ce tract de notre collaborateur rappelle à tous, en un style direct et pressant, comment il faut honorer, prier, aimer Marie. On le distribuera dans les familles à l'occasion des fêtes de la Sainte Vierge ou des mois de mai et octobre consacrés à son culte.

---

1. — Mère AM. DU CŒUR DE JÉSUS. — **Une âme d'abnégation : Mère Thérèse du Cœur de Marie.** — In-8 de 52 p., avec gravures, 20 f. belges. — En vente au Carmel de Rochefort (Belgique) et à Paris, Desclée de Brouwer.
2. — R. P. FRANÇOIS DE SALES DE L'I. C., C. D. — **Le Carmel.** — In-8 de 55 p., 45 f. français. — Aux Editions de Chèvremont (Belgique) et au Carmel de Cholet (Maine-et-Loire).

1. — Cette brochure retrace la vie toute humble d'une Carmélite dont le mérite fut avant tout l'acceptation des charges, secondaires mais lourdes, qui lui furent confiées dans son Ordre et dont elle s'acquitta jusqu'à l'extrême limite de ses forces. On connaîtra mieux, par cet exemple, quels renoncements — et quelle récompense — attendent les âmes qui veulent trouver Dieu derrière les grilles d'un Carmel.

2. — Dans cet opuscule, le R. P. François de Sales résume l'histoire du Carmel, et indique, d'après sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, quels sont le but, l'esprit, l'ascèse, la vie d'oraison du Carmel. Ce qui est dit de l'oraison telle qu'elle est pratiquée traditionnellement chez les Carmes sera utile à toutes les âmes intérieures. Les autres chapitres aideront à mieux connaître et à estimer à sa haute valeur la vie carmélitaine.

QUELQUES NOUVEAUTES MUSICALES

I. — La «Société Anonyme d'Editions de Musique», 7, rue Gambetta, Nancy, dont nous avons eu à mentionner les publications avant la guerre, reprend son activité.

Voici d'abord quelques ouvrages sur l'accompagnement du plain-chant. **L'A. B. C. du jeune accompagnateur** de M. l'abbé KALTNECKER (6 p. in-f° de texte musical, 30 f.) donne des notions très élémentaires qui, exposées et utilisées par un maître, serviront à donner une première initiation aux enfants des petits séminaires ou pensionnats catholiques.

C'est aux mêmes élèves qu'est destiné l'ouvrage beaucoup plus complet de M. l'abbé HAZARD, **Précis d'accompagnement du plain-chant grégorien** (52 p. in-4, 200 f.). On y trouve 1° les notions sur les modes, les gammes, les clefs, les accords, le doigté (p. 1-7) ; 2° les règles de l'harmonisation note contre note (p. 7-13), avec notes étrangères à l'harmonie (p. 14-16), en tenant compte du rythme solesmien (p. 17-27) ; 3° une initiation à la transposition, avec nombreux exemples (p. 28-47) ; enfin 4° des paradigmes pour l'accompagnement des psaumes (p. 47-51). Pour l'utilisation de cet ouvrage, un bon maître nous semble encore indispensable : du moins il aura en mains un outil bien conditionné.

Dans l'ouvrage de M. l'abbé LANG, **Accompagnement des Vêpres du dimanche et des Saluts du Saint-Sacrement** (70 p. in-4, 200 f.), l'harmonie est entièrement réalisée à 4 parties, harmonie classique, d'une sonorité pleine, qui n'a pas la phobie des accords de septième de dominante, et qui sait éviter la lourdeur en s'adaptant aux exigences de chaque mode grégorien et en recourant volontiers aux accords de sixte. Très bon manuel pour ceux qui ne sont pas strictement des novices du clavier.

Je vous salue, Marie est traité par M. l'abbé ANDRÉ en duo pour voix égales chantant *a capella* (2 p. in-4 de texte, 15 f.) ; mélodie et harmonie sont d'une simplicité extrême, animée par la piété.

Pour harmonium ou orgue, voici la 2e série d'une œuvre de M. MAGNIN, **Ave Maria. Prières pour harmonium ou orgue sans pédale sur des chants populaires à la Sainte Vierge** (16 p. in-f°, 125 f.). On y trouve 5 pièces qui s'inspirent librement de thèmes grégoriens ou populaires ; elles sont écrites en un style très savant et sont d'une exécution assez difficile : on y reconnaît un artiste, maître de son métier. Nous recommandons ces pièces surtout aux organistes : leur exécution sur l'harmonium exigerait une longue préparation.

Non moins musicales, mais d'une science moins recherchée et d'une exécution plus abordable, sont les **Dix petites fugues sur des thèmes liturgiques pour harmonium** de Dom Paul BENOIT, O. S. B. (22 p. in-f°, 180 f.). Elles sont écrites dans un rythme et une tonalité très voisins du plain-chant dont les arabesques de la fugue mettent en valeur toute la délicatesse : c'est de la vraie et bonne musique d'église.

II. — Poursuivant ses publications, M. l'abbé GAUTHEY (Maîtrise de la Cathédrale, Autun ; c. c. 360.20, Dijon) a édité une **Cantate à tous les Saints,** à 4 voix mixtes, avec soli et accompagnement (2 p. in-f°, 10 fr.) ; elle peut être chantée dans nos églises, par ex. en guise de sortie, et n'offre pas de difficulté notable pour l'exécution. — **La Messe au village** (2 p. in-4, 15 f.), également à quatre parties et facile, sera réservée pour le concert ou la réunion d'œuvres, mais n'a pas sa place au lieu saint. — Plus importante est la **Messe avec chœurs alternés** du Temps pascal (3 p. in-f°, 35 f.), qui fait suite à d'autres dont l'*Ami* a déjà parlé (15 mai 1947). Dans ces compositions, le chœur à quatre voix mixtes alterne avec la foule qui lui répond en plain-chant ; les paroles sont distribuées exactement comme elles le sont dans un chœur divisé en deux groupes et exécutant *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus* conformément aux indications de l'édition vaticane. La partie musicale est relativement brève ; sa mélodie et son harmonie s'inspirent librement du texte et du mode du plain-chant auquel elles sont étroitement associées. Le Souverain Pontife, par une lettre élogieuse, a félicité l'auteur et l'a encouragé à poursuivre son œuvre qui correspond bien, dit-il, aux directives de la récente encyclique *Mediator Dei.*

III. — M. le chan. CHABOT vient d'ajouter deux nouvelles pièces à sa liste de Cantiques spirituels, l'une intitulée **Mon bien-aimé est tout à moi ;** l'autre **A Jésus, Roi des Cœurs.** Ces mélodies faciles et variées ont autant d'élégance que de piété. Elles font honneur au talent de M. Ch. dont nous avons souvent ici recommandé les œuvres pour chœurs et pour orgue ou harmonium. Il est aussi l'auteur de plusieurs grandes cantates, genre oratorio ; l'une d'elles **(Les Noces de Cana)** était exécutée récemment à Marseille devant un public choisi et a connu le plus vif succès. Toutes ces compositions sont en vente aux Editions Publiroc, 53, rue Thiers, Marseille.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)